



N°54 **SERRE VIVANTE**

Journal d'information semestriel du Massif de la Serre

AUTOMNE 2022

Protection de l'environnement et du cadre de vie depuis 1992 dans le Pays Dolois et ses territoires limitrophes du Doubs, de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône.

DOSSIER

"UNE SEULE SANTÉ"

Faire le lien entre santé humaine, animale, végétale, des sols, de la biodiversité et du climat



Nouveau panorama sur Montmirey-la-Ville depuis le Mont Guérin



SERMANGE

Assemblée générale de Serre Vivante

MARDI 24 JANVIER | 20H30

L'AG, temps fort de la vie de notre association

Reffet de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets. L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !

📍 Maison commune de Sermange



MASSIF DE LA SERRE

Sur le sentier du Tacot

SAMEDI 25 FÉVRIER | 14H

Randonnée

"À la découverte du Mont-Guérin"

Départ de Montmirey-la-Ville (face aux grilles du château). Après la traversée du village, nos pas sur l'ancienne ligne du Tacot nous conduiront à la découverte du Mont-Guérin.



GENDREY

Atelier bombes à graines

SAMEDI 25 MARS | 14H

Favoriser l'agriculture naturelle

RDV à la Médiathèque de Gendrey pour fabriquer des boules de graines à installer où vous voulez.

Tout public.

Conserver des graines de fleurs dès maintenant !

VOS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

OUVERT À TOUTES & TOUS, GRATUIT

🌐 serre-vivante.pagesperso-orange.fr

Carrière de Moisse, envisager l'après. p.7



ÉDITO

La sobriété sous-tend un impératif de justice sociale

Notre dépendance massive à l'égard de l'énergie russe est la principale raison pour laquelle nous n'avons pas fait face à Poutine jusqu'à aujourd'hui.

Ce n'est pas seulement pour le climat, que nous devons accélérer la transition énergétique, c'est pour notre santé (lire notre dossier), notre sécurité, et pour la résilience de notre économie. La sobriété, longtemps boudée et caricaturée, est désormais sur toutes les lèvres, y compris celles du Gouvernement. Et c'est tant mieux (même si à demi-mot on laisse à croire qu'il s'agirait de traverser une énième crise conjoncturelle...). La sobriété est bien un levier incontournable pour atteindre les objectifs climatiques. Sous condition que l'effort soit équitablement réparti et que l'efficacité des mesures prises en ce sens puisse être vérifiée.

Ah l'été! Montagnes, plages, coquillages et crustacés? Cette année, ce fut plutôt inondations, sécheresses, canicules, feux de forêts et autres désastres écologiques aux quatre coins du monde... Après cette séquence où chacun a ressenti une fois de plus les effets du changement climatique, l'hiver s'annonce difficile. Nous n'en serions évidemment pas là si jusqu'à présent, au-delà des mots, davantage d'actions avaient été concrètement engagées pour faire.

Réduire notre dépendance sur le plan énergétique exige de redoubler d'efforts le plus rapidement possible même si l'accélération des procédures ne doit pas se faire au risque de porter atteinte à la biodiversité, notre alliée incontournable dans la lutte contre le réchauffement climatique. Mais alors que seules les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique peuvent nous donner l'autonomie stratégique recherchée, le président et son gouvernement ont confisqué tout débat public sur les choix énergétiques. Emmanuel Macron a décidé seul, et sans aucune réelle consultation démocratique, de relancer l'industrie nucléaire.

Le drame de notre vie démocratique, c'est de réduire la sobriété au fait de couper la WiFi, de porter un col roulé ou de baisser le chauffage, alors que cette nécessaire sobriété sous-tend un impératif de justice sociale, dans un pays qui dénombre 12 millions de précaires énergétiques, et de réorganisation de toute l'économie pour tenir enfin compte des limites de la planète.

Pascal Blain, président Serre Vivante

SOMMAIRE

MASSIF DE LA SERRE	3
BRÈVES LOCALES	3
CARRIÈRE DE MOISSEY	7
ANIMATIONS SERRE VIVANTE	10
BAZ'ART CAFÉ À MALANS	12
PATRIMOINE	8
QUELQUES ÉGAYOIRS AUTOUR DE LA SERRE	8
DOSSIER	13
"UNE SEULE SANTÉ"	13
RISQUES SANITAIRES & CLIMAT	14
PRÉSERVER NOTRE SANTÉ EN PROTÉGEANT LE CLIMAT	16
DEVEZ-VOUS FLÉXITARIEN	18
NOURRIR LA PLANÈTE EN BIO	19
POÈME "EMPREINTES"	20
ENVIRONNEMENT	21
SPORES DÉTOURNÉS	21
RAISIN D'AMÉRIQUE	22
NOTRE EAU DU ROBINET : POTABLE OU PAS ?	24
LES PESTICIDES : DES POLLUANTS PERSISTANTS & DIFFUS	25
URGENCE CLIMATIQUE	27
Cesser de soutenir les petits aéroports	
BRÈVES ENVIRONNEMENTALES	29
SOCIÉTÉ	28
POUR UN TOURISME SANS VOITURES & SANS AVIONS	28
AGENDA	31

LES CONTRIBUTEURS DE CE NUMÉRO



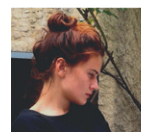
Investie sur le plan syndical comme dans le monde associatif, **Noëlle Gauthier** fut une contributrice régulière à notre bulletin. Elle s'en est allée le 14 novembre. À sa famille et à tous ceux qui l'ont connue et appréciée, Serre Vivante adresse ses plus sincères condoléances.



Nathalie Beau



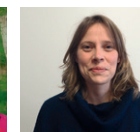
Pascal Blain



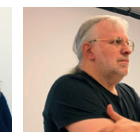
Lisa Botcher



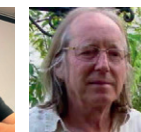
Claire Chantefoin



Adeline Franzoni



Philippe Faivre



Charly Gaudot



Jean-Claude Lambert



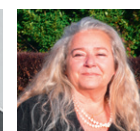
Gilles Laurent



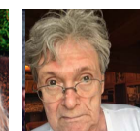
Augustine Michel



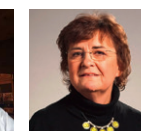
Alexis Milhan



Nathalie Rude



Chritel Poirrier



Michèle Durand-Migeon

JOURNAL D'INFORMATION DU MASSIF DE LA SERRE

Édité par l'association Serre Vivante, 39 290 MENOTÉY.

serre.vivante@wanadoo.fr

serre-vivante.pagesperso-orange.fr

Conception graphique : Stylograph, Rouffange
www.stylograph.fr - 06 25 83 10 99

Imprimeur : FCI, Auxonne - 03 80 37 45 03

Tirage : ISSN 2112-8073 - Tirage : 10 000 ex.

Conseil d'Administration :

- Pascal BLAIN, président, Menotey,
- Éric TAVERNIER, trésorier, Authume
- Nathalie RUDE, secrétaire, Romain
- Christine van der VOORT, Romange
- Jean-Claude LAMBERT, Romange
- Claire CHANTEFOIN, Sermange,
- Laurent CHAMPION, Chevigny,
- Charly GAUDOT, Brans,
- Nicole GRANDJEAN, Falletans



DES JEUNES ENGAGÉS POUR LA VIE DU VILLAGE

La municipalité d'Amange a accueilli Lilou et Jahid, lycéens en classe de première au lycée Nodier à Dole, et Alexis, étudiant en 1^{re} année de

biologie à l'université de Besançon, pour un chantier à l'école et divers travaux d'entretien des espaces verts.

En contrepartie de la peinture des grilles de l'école qui retrouvent de belles couleurs, la commune financera une partie des frais de l'examen du permis de conduire des trois volontaires qui sont intervenus, chacun, au moins deux demi-journées. De plus, Jahid a effectué une partie de son Service National Universel au service de la commune. Le SNU propose aux jeunes de 15 à 17 ans de s'impliquer davantage dans la vie de la Nation. Après avoir réalisé un séjour de cohésion de deux semaines dans un centre dédié, les jeunes appelés doivent effectuer une mission d'intérêt général visant à développer leur culture de l'engagement ainsi qu'à renforcer leur responsabilité et leur autonomie.

📄 <https://www.snu.gouv.fr/>



UN JARDIN SOLIDAIRE À AMANGE

Grâce aux membres du collectif Ukraine du Foyer rural et de réfugiés ukrainiens, plusieurs variétés de courges ont été plantées.

Lors de la rencontre organisée sous l'égide de la municipalité et de la Maison Familiale et Rurale

d'Amange samedi 21 mai 2022 par l'association Zone d'objets ordinaires (ZOO) d'autres légumes ont également été plantés sur une autre parcelle au profit des réfugiés ukrainiens hébergés dans le village. La production de courges, quant à elle, a servi au concours culinaire qui a eu lieu en octobre avec les classes CE1-2/CM1-2 de Mesdames Trotte et Fleury.

📄 Association Zoo, 13 rue du Malvernois, 39380 Mont-sous-Vaudrey
📞 06.45.48.90.14



L'ANCIEN INSTITUT THÉRAPEUTIQUE DEVIENT UNE MAISON PARTAGÉE

L'Institut Éducatif, Pédagogique et Thérapeutique de Courtefontaine,

structure médico-sociale accueillait jusqu'en 2018 des enfants ou des adolescents présentant des difficultés psychologiques, avant de déménager sur Dole.

Depuis, un projet de réhabilitation de la résidence qui s'étend sur 1000 m² et compte trois bâtiments situés sur un domaine arboré a vu le jour et aujourd'hui s'achèvent enfin les travaux. Une maison partagée consacrée à l'habitation et la vie de personnes âgées valides devrait accueillir prochainement une vingtaine de personnes sur 3 étages avec ascenseur. Au-delà des 15 chambres disponibles (de 20 à 28 m²) il y aura trois appartements de plus de 35 m² pour accueillir trois familles afin de permettre une mixité sociale importante, mais aussi des locaux communs (cuisine, salle de restaurant, pièces de vie et d'accueil) sur 300 m². Les résidents bénéficieront dans cet environnement paisible des services collectifs et demeureront actifs par la sollicitation de leurs aptitudes, savoir-faire et centres d'intérêt. La maison partagée sera en lien avec un cabinet médical et un cabinet infirmier. Le projet que porte la SCI VPF n'aurait pu voir le jour sans le concours de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Bourgogne-Franche-Comté.

📄 SCI VPF, 1 rue de Villars, 39700 Courtefontaine - DITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique), 138 avenue Léon Jouhaux, 39100 Dole
📞 03 81 87 96 38 ✉ secretariat.ditep@pepcbfc.org



LES ÉCOLIERS PRENNENT SOIN DES HIRONDELLES

Laura Bourguelat, animatrice nature au sein de l'association Dole-Environnement, a permis aux enfants de l'école de fabriquer seize nichoirs.

Depuis le début de l'année scolaire 2020/2021, Élodie Moniotte, professeur des écoles, et ses élèves de CP ont bénéficié de quatre demi-journées d'accompagnement pour mener à bien leur découverte des oiseaux au fil des saisons. Des séances en salle et sur le terrain au cours desquelles les enfants ont beaucoup appris sur ces animaux, leurs lieux de vie, leur alimentation ou leurs périples migratoires. L'hirondelle, qu'elle soit de fenêtre, rustique ou de rivage, n'a désormais plus de secret pour les petits écoliers. Les nichoirs ont trouvé place sous le préau de l'école ou dans différents coins du village. Dans le cadre de la valorisation des Espaces Naturels Sensibles du département du Jura, ce projet pédagogique a bénéficié du soutien financier du Département.

📄 Association Dole Environnement, 27 rue de la sous-préfecture, 39100 Dole ✉ dole.environnement@gmail.com
📞 09.51.10.85.50

« Il est grand temps de rallumer les étoiles »

Guillaume Apollinaire

RALLUMER LES ÉTOILES

Quand écologie rime avec économie... Pour répondre à l'impératif de réduire drastiquement le gaspillage de l'énergie,

de nombreuses communes ont mis fin à l'éclairage public toute ou partie de la nuit.

Nous indiquions dans le bulletin du printemps 2020 (n° 49) que c'était déjà le cas à Amange, Billé (21), Champagny, Chevigny, Dampierre et Petit Mercey, Gredisans, Malange, Montepain, Montmirey-le-Château, Pagny, Rans, Romain-Vigearde-Champs Vounans, Vitreux, La Barre, Labergement-les-Auxonne (21), Lavangeot, Montmirey-la-Ville, Plumont, Serre-les-Moulières, Orchamps, Rainans, Ranchot, Saligney... et que d'autres communes avaient aménagé leurs installations électriques, comme Archelange, Fraisans, Offlanges, Peintre et Vriange, pour permettre de diminuer l'intensité lumineuse de 50 %, voire parfois de 66 %. En ce mois d'octobre 2022, après avoir longuement débattu, les élus d'Auxange ont pris à l'unanimité la décision d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin, suivant en cela Étrepigny, Gendrey, Lavans-lès-Dole, Louvatange, Romange et Thervay qui ont également pris cette décision en 2022. Au-delà de la conjoncture actuelle, espérons que cette action favorable à la biodiversité comme pour notre santé sera pérennisée et fera des émules dans les communes voisines qui n'ont pas encore rejoint le mouvement. À chacun de bien penser à s'équiper en conséquence pour s'éclairer avant ses sorties nocturnes!

📄 <https://www.anpcen.fr> 📞 Mairie d'Auxange : 03.84.81.22.70



COURTEFONTAINE

PLEIN SUCCÈS POUR LE FESTIVAL DES CITROUILLES ENCHANTÉES

L'association «La Comté enchantée» victime de son succès pour cette première édition : dès le début d'après-midi le quota d'entrées autorisées de 1500 personnes était atteint.

Pour Marlène et Christelle, les organisatrices du Festival des citrouilles enchantées ce 9 octobre 2022 restera une journée mémorable, dans une forêt enchantée où régnaient la magie et la joie, sous un soleil généreux. Les nombreux exposants ont joué le jeu en se costumant et en agencant des stands dans le thème du festival. L'objectif de faire découvrir en forêt au plus grand nombre, petits et grands, l'univers de la magie, de la fantaisie, des contes de fées et des légendes semble atteint et l'envie de recommencer taraude déjà les organisatrices qui imaginent la seconde édition du «festival les Citrouilles enchantées» pour le second week-end d'octobre 2023! Les bonnes volontés sont les bienvenues pour préparer ce rendez-vous...

🌐 <https://www.facebook.com/lacomteenchantee>
 ✉ lacomteenchantee@gmail.com

DAMPIERRE



À LA DÉCOUVERTE DES HISTOIRES ET DE LA LECTURE

Samedi 8 octobre 2022, Cédric Nouet, responsable de la médiathèque Jura Nord, a animé la première «Petit, tu lis» pour cette nouvelle année scolaire.

Une demi-heure d'histoires, de comptines, de jeux de doigts, de chansons, de lectures d'albums avec Cédric partagée par une trentaine d'enfants de 0 à 5 ans et leurs accompagnateurs. Après cette première séance exceptionnellement organisée un samedi matin, le rendez-vous «Petit, tu lis», animation gratuite et sans réservation adaptée aux jeunes enfants, reviendra jusqu'en juin un mercredi chaque mois. La prochaine séance aura lieu à Dampierre le mercredi 9 novembre à 10 h.

📞 Médiathèque Jura Nord de Gendrey : 03.84.81.08.88
 🌐 <https://mediatheque.jura-nord.com> - 📧 Emmanuelle Barbe

DAMPIERRE



PIERRE JACQUIN-PORRETAZ, NOUVEAU PRÉSIDENT D'ADN (AGIR POUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE)

Lulu Converset, qui ne se représentait pas, a présidé sa dernière assemblée générale de l'association ADN.

Les membres qui se retrouvent chaque 1^{er} lundi du mois à la salle municipale place Gaulard à Dampierre, ont ainsi renouvelé le bureau de l'association : président, Pierre Jacquin-Porretaz. Vice-présidents, Marie-Thérèse Bailly-Bechet et Claude Chevassu. Trésorier, Charles Martin. Vice-trésorière, Marie-Françoise Garitan. Secrétaire, André Boiral. Vice-secrétaire, Marie-Noëlle Lallemand. Les 6 et 9 août de chaque année, se commémorent dans le monde entier les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki. En France, Théodore Monod l'a proposé dans les années 60. Dès 2013, des membres d'ADN ont décidé de jeûner à cette occasion à Dampierre. Depuis 2018, en s'associant au Collectif Jeûne-Action de Dijon avec d'autres associations (le Mouvement de la Paix, Abolition des armes nucléaires, Amis de la Terre Côte d'Or, Sortir du nucléaire 21, M.A.N Côte d'Or...) ADN participe à cette action des 6 au 9 août au centre-ville de Dijon et devant le CEA à Valduc. Sur ce site où l'on assure entretien et modernisation des têtes nucléaires françaises, les installations stockent des produits radioactifs, rejetant du tritium dans l'atmosphère... ADN souhaite sensibiliser l'opinion publique à la nécessité du désarmement nucléaire et faire connaître la Campagne Internationale pour abolir les Armes Nucléaires (ICAN) qui a reçu le prix Nobel de la Paix en 2017 pour avoir réussi à faire voter par 122 pays à l'ONU le Traité International d'interdiction de possession et de menace d'Armes Nucléaires (TIAN). Reste à obtenir que la France signe ce traité. L'association entend poursuivre la plantation symbolique de gingko-biloba, à Rans, Salins-les-Bains et à l'abbaye d'Acey par exemple. La cotisation est de 15 €.

✉ association2018adn@gmail.com ☎ 09.52.65.19.46 - 📞 André Siclet

ÉTREPIGNEY



LE CERF VINCENT EST TOUJOURS VIVANT

Le doyen des cerfs du massif de Chaux a été photographié par Frédéric Michel le 29 juin 2022.

Les bois de l'animal avaient été retrouvés début juin par un jeune pêcheur de

Falletans. Malgré la pression pesant sur les épaules des chasseurs pour abattre toujours plus de cervidés, le doyen des cerfs du massif a donc survécu à une nouvelle saison de chasse. Exceptionnel quand la majorité des mâles n'ont pas le temps de vieillir... Âgé d'au moins 17 ans, le vieux solitaire décline inexorablement. Lui qui a compté jusqu'à 24 cors n'en portait plus que 9 et 7 en 2020, 8 et 6 en 2021 et aujourd'hui 6 et 5 cors seulement. Selon l'Office National des Forêts les cerfs seraient de plus en plus nombreux et porteraient préjudice à la forêt de Chaux. De fait le plan de chasse connaît depuis 2009 une augmentation continue du nombre d'abattages (372 attributions dans le plan de chasse 2021/2022, selon la Fédération départementale des chasseurs du Jura). Pour préserver les arbres plantés, l'ONF a déjà engrillagé plus de 600 hectares de forêt pour protéger les jeunes arbres. Mais tant qu'il n'y aura pas de prédation naturelle, les cervidés continueront à manger les jeunes pousses... Saurons-nous un jour accueillir le lynx ou accepter le retour d'une meute de loups en forêt de Chaux? Rappelons qu'elle est la deuxième plus vaste forêt feuillue de France avec ses 20 493 hectares.

📷 Frédéric Michel



UN TROISIÈME PONT SUR LE SENTIER DES SOURCES

Un accès pour mieux découvrir la source du Pipou au cœur de la forêt de Chaux.

Le sentier des sources est un parcours d'environ 7 km au cœur de la forêt de Chaux; il permet de découvrir les nombreuses sources. Pour faciliter la balade, la municipalité de Falletans avec l'aide d'habitants volontaires a construit samedi 7 mai 2022 (après ceux installés les années précédentes) un troisième pont qui donne accès à la source du Pipou. Une raison de plus de partir à la découverte de ce beau circuit!

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/54falletansSentierSources.pdf> - Karl Falgueres

GENDREY



LES ÂNES À L'HONNEUR

Ric'ânes, la fête des ânes.

Cette première fête de l'âne, initiative de Ludivine Cordier, éleveuse, organisée par le comité des fêtes, a rassemblé samedi 11 juin plusieurs races d'animaux sur le champ de foire et connu un franc succès. Il existe de nombreuses races asines issues de l'âne commun (*Equus asinus*). En France on distingue le Baudet du Poitou, le grand noir du Berry, l'âne de Provence, l'âne des Pyrénées, le Corse, le Normand, le Bourbonnais et bien d'autres encore. Un parcours d'obstacles a ouvert la manifestation le matin : l'âne guidé par un conducteur devait suivre un circuit balisé. Peu après midi, Alphonse Arbaud, maréchal-ferrant, a offert au public une démonstration

de ferrage des animaux. Après une restauration proposée par le comité des fêtes, ce rendez-vous festif reprenait l'après-midi avec d'autres animations. Un défilé d'ânes déguisés, avec remise de prix pour les plus originaux est venu clore cette belle manifestation. Espérons qu'elle soit reconduite l'an prochain, avec le même succès.

06.78.83.97.15 ludivine.cordier39@gmail.com

PETIT-MERCEY



CŒUR-DE-PIGEON ENTRETIENT LE VERGER CONSERVATOIRE

Les bénévoles de l'association Cœur-de-pigeon se sont retrouvés pour un chantier participatif samedi 29 octobre 2022.

Le verger conservatoire de Petit-Mercey (commune de Dampierre) qui accueille une cinquantaine d'anciennes variétés d'arbres fruitiers est géré en harmonie avec la biodiversité qui l'entoure. Véritable support pédagogique, il est créateur de lien social entre les membres de l'association mais aussi les habitants du village, les scolaires et les associations de parents d'élèves...

Robin Boiral, président : 06.71.22.64.23 - Denis Garnier

MOISSEY



DES JURASSIENS AUX 24H DE BEAUNE

Jura Circus c'est le nom choisi par un groupe d'amis passionnés de vélo qui un soir de novembre 2021 a décidé de participer à la course des «24 h de Beaune» des 3 et 4 juin 2022.

«Au départ, nous avions envie de participer à une course de caisses à savon et au hasard de nos recherches nous sommes tombés sur le site des 24 heures de Beaune. Le charme a opéré et on a tenté l'aventure», sourit Béatrice Javourez, membre de l'équipe. Cet événement organisé par la ville de Beaune est un concept original où figurent à la fois humour et exploit sportif. Par ailleurs, la solidarité est une notion importante dans l'esprit de cette course d'endurance insolite où les bénéfices réalisés sont reversés à un fond d'aide sociale aux sports. Originaires du nord Jura, notamment de Frasne-Meuillères, Brans, Moisse, Peintre, nos amis sont une vingtaine à avoir fait le déplacement. La team Jura Circus est composée de personnes de 16 à 66 ans, dont huit pédaleurs en binôme : Lola, étudiante, et Camille, prothésiste dentaire; Bénédicte, infirmière, et Claude, sculpteur sur bois, Isabelle technicienne en hydroélectricité et Fred patrouilleur APPR; Béatrice, jeune retraitée, et Dom, serrurier. Elle bénéficie du renfort de deux mécanos : Patrick et Patrick, passionnés de mécanique et d'engins à deux roues. Quant à Véronique, elle occupe les fonctions de panneauteur et signaleur. Ludivine, Valérie, Robin, Lou et Bruno assurent enfin l'intendance. Sans oublier les sponsors qui parrainent l'équipe, dont Dominique Détot, serrurier, Adeline Flamion, pharmacienne, et la société Simard Métalinox. Toutes les équipes doivent créer un bolide non motorisé pour rouler à 2 équipiers minimum avec un thème imposé. Après «Souvenirs d'enfance» en 2022, le thème 2023 sera «Nos Provinces et Territoires». Les copains de Jura Circus ayant bien rigolé lors de leur première participation (où ils ont parcouru quelques 409 km!) entendent bien réitérer l'aventure en 2023. Ils imaginent déjà transformer leur stand en ferme comtoise (avec bottes de paille, vache, mangeoire...) et construire un vélo en forme de tracteur (ou bien de vache?). Les participants qui pourraient être costumés en montbéliards espèrent promouvoir les produits franc-comtois (comté, cancoillotte, saucisse de Morteau, vin du jura,...) en terre Bourguignonne. Rendez-vous est pris pour les 2 et 3 juin 2023!

<https://www.24hbeaune.fr> b.javourez@orange

ORCHAMPS



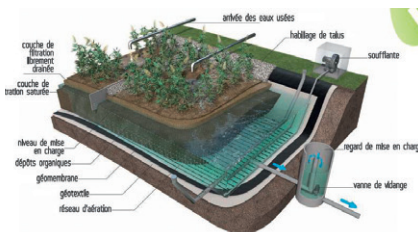
RÉNOVATION DU BARRAGE : LA PASSE À POISSONS EST TERMINÉE

La circulation des poissons et des sédiments est vitale pour le bon fonctionnement des cours d'eau.

Au rythme des crues, les cailloux façonnent la rivière et transitent jusqu'à la mer. Ils protègent de l'érosion le lit, les berges et le littoral. Les poissons migrateurs remontent la rivière pour grandir ou se reproduire (l'anguille grandit dans nos rivières pendant 15 ans avant qu'adulte elle ne reparte vers les Antilles pour se reproduire). Lorsqu'ils remontent un cours d'eau, on parle de montaison et de dévalaison quand ils le descendent. Au-delà des grands migrateurs, tous les poissons se déplacent pour se nourrir, se reproduire et s'abriter dans la rivière, ses zones humides et ses bras morts. Une rivière ne naît pas en mauvais état, elle le devient. 90 000 seuils et barrages en France, c'est un obstacle tous les 2 km. Les sédiments s'accumulent, l'eau ralentit sa course, se réchauffe, s'évapore, s'asphyxie et des problèmes de qualité apparaissent. Au fil des crues, la rivière perd son stock de cailloux à l'aval de l'ouvrage, érode ses berges et creuse son lit, les digues cèdent, les zones humides s'assèchent, la nappe s'enfonce... Les obstacles dégradent l'équilibre de la rivière et sa biodiversité. A partir de 20 cm de hauteur, un obstacle est infranchissable par la plupart des espèces et rejoindre les zones de frai est alors difficile, voire impossible. Les pontes échouent, les reproducteurs se raréfient et des espèces disparaissent. À défaut de pouvoir complètement supprimer l'obstacle ou d'établir une rivière de contournement pour rétablir la continuité écologique, les passes à poissons sont donc indispensables. Les passes à bassins successifs, adaptées pour des pentes de 5 à 10 %, conviennent à la plupart des poissons. Elles utilisent une série de bassins séparés par des cloisons formant un escalier, les bassins devenant alors des zones de repos en réduisant fortement le débit du courant. Celle construite lors du chantier de rénovation du barrage d'Orchamps fait 60 mètres de long sur 6 mètres de large, avec des murs en préfabriqué de 4 mètres de haut.

La continuité écologique des rivières : <https://youtu.be/6k9XVAQI8zs>
 André Siclet

ORCHAMPS

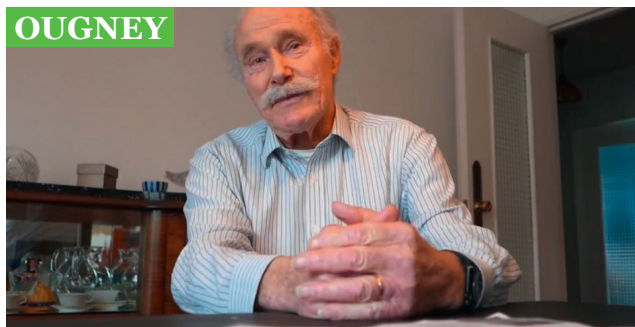


BIENTÔT UNE RHIZOSPH'AIR

L'assainissement végétalisé pour le traitement des eaux usées domestiques a connu un fort développement en France lors des dernières décennies avec aujourd'hui plus de 5 000 collectivités équipées.

Les performances épuratoires poussées (organiques et azotées), la robustesse, les besoins énergétiques modérés, l'exigence de maintenance minimale, les faibles coûts d'exploitation, sont autant d'arguments qui justifient son développement. La nouvelle station d'épuration construite par la communauté de communes Jura Nord à Orchamps avec le concours financier de l'Agence de l'eau, a été dimensionnée par le bureau d'études Verdi Ingénierie pour traiter les eaux usées de 1600 habitants. Construite par l'entreprise Petitjean TP et la société Syntéa, elle est conçue selon un procédé qui combine les points forts des filtres plantés de roseaux alimentés en eaux usées brutes (gestion intégrée des boues) à ceux de l'aération forcée par insufflation d'air au sein du massif. Cette filière de traitement baptisée Rhizosph'air® est très compacte avec un seul bassin. Elle présente des atouts en comparaison à la filière végétalisée classique. En plus de réduire par deux l'emprise au sol, le système d'aération permet d'atteindre des rendements épuratoires performants notamment sur la pollution organique et azotée d'origine domestique ou agroalimentaire, mais également sur de nombreux micropolluants organiques d'origine industrielle. Lantenne-Vertière (25) a fait ce choix en 2019. Les travaux devraient s'achever au printemps 2023 pour un coût global de 1,52 M€.

OUGNEY



ROLAND VITTOT RACONTE LES LIP

Dans la lutte ouvrière, il y aura un avant et un après Lip

À l'invitation de la Maison du Patrimoine d'Orchamps, plusieurs dizaines de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour venir écouter le témoignage de l'un des principaux acteurs de l'affaire qui a défrayé la chronique dans les années 1973-1975. De la fin des années 50 à la fin des années 70, Roland Vittot fut en effet l'un des responsables syndicaux CFDT de l'usine Lip. Il a retracé sa carrière chez l'horloger bisontin, évoquant au travers d'un récit riche d'anecdotes, parfois savoureuses, la vie ouvrière au sein de l'entreprise avant les événements. On retiendra la formidable solidarité, entre les Lip, syndiqués et non syndiqués, ainsi que les nombreux soutiens tant sur le plan régional que national.

Cfdt 1968-2018 transformer le travail, transformer la société?
 Un livre publié aux éditions Chroniques sociales, sous la direction d'Yves Krumenacker, professeur d'histoire moderne à l'Université Jean-Moulin Lyon 3 et Jean-François Cullafroz, journaliste, coordinateur du groupe de travail CFDT Mai-68 en Rhône-Alpes.

ROMANGE



UN MURET POUR LA FAUNE SAUVAGE

Point d'orgue du projet pédagogique de l'année scolaire 2021/2022 sur la biodiversité, les élèves de CE2/CM1 et de CM2 ont réalisé un muret de pierres sèches et un tertre, habitats propices à la faune sauvage.

L'équipe éducative, plusieurs parents et Laura Bourguelat, éducatrice à l'environnement au sein de l'association Dole-Environnement, ont animé ce chantier fin juin. Il a fallu creuser un sol rendu très dur par la sécheresse, aplanir, puis monter en quinconce les pierres choisies une à une. Un vrai travail de professionnel ! Les enfants ont eu l'occasion d'observer une couleuvre dans la matinée. Cette réalisation s'intègre dans le plan de gestion de la plaine du Martinet. Ce projet participatif et pédagogique a pour but de préserver ou d'améliorer l'état du patrimoine naturel présent et de participer à l'appropriation du site par la population locale utilisatrice du site. L'accompagnement que Dole Environnement a pu mener auprès des habitants et les interventions réalisées au sein de l'école ont été financés par Office Français pour la Biodiversité (OFB) et par le Grand Dole.

Association Dole Environnement, 27 rue de la sous-préfecture, 39100 Dole dole.environnement@gmail.com 09.51.10.85.50
 Jean-Claude Lambert

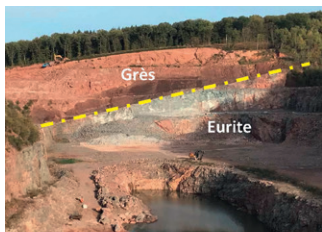
CARRIÈRE DE MOISSEY

ENVISAGER L'APRÈS

La Commission Locale de Concertation et de Suivi organisée par la Société des Carrières de Moissey a réuni à Offlanges une douzaine de participants le 4 novembre 2022.

Les maires d'Offlanges, Moissey, Montmirey-le-Château et d'Amange, les représentants de l'ONF, de Natura 2000 et des associations de protection de l'environnement ont ainsi pu rencontrer les nouveaux responsables de la carrière. M. Ludovic Simon, responsable foncier-environnement chez Colas, a animé la réunion, accompagné de la nouvelle directrice technique de la carrière, Mme Marine Sépulcre, ainsi que de Mme Sarah Lebrun, nouvelle responsable QSE (qualité, sécurité, environnement) chez Colas. Après avoir rappelé les éléments de l'autorisation d'exploiter accordée le 11 avril 2017 (arrêté préfectoral n° 2017-19-DREAL) pour une durée de 12 ans (dont 2 pour la remise en état) sur un périmètre de plus de 74 hectares, M. Simon est rentré dans le détail des chiffres de l'année.

GRANULATS, UN MARCHÉ AU RALENTI



Avec 218 000 t d'eurite extraites, le rythme d'extraction est inférieur en 2022 au volume annuel autorisé (230 000 t), pour la 5^e année consécutive. Après dégagement de la couche de grès qui recouvre le filon

d'eurite, la roche est concassée pour produire des granulats (gravillons et sables), utilisés à 97 % pour les usages requis par l'arrêté préfectoral, à savoir l'enrobé bitumineux des couches de roulement des routes. Les quelques 250 000 t de grès superficiel décapé en 2022 serviront pour la réhabilitation. Le sable et autres matériaux non vendus sont stockés. Le tas augmente ainsi de quelques 50 000 t en 2022. Un volume plus important que celui de la collégiale de Dole !

VIBRATIONS, BRUITS, REJETS D'EAUX SALES : DES NUISANCES SOUS SURVEILLANCE

Les tirs de mines font systématiquement l'objet d'une mesure des vibrations. Comme l'année dernière, sur une douzaine de tirs, un seul a déclenché le sismographe cette année. La mesure (0,9 mm/s) est conforme à la limite autorisée préfectorale (3,5 mm/s). Pour le bruit, une campagne de mesures est effectuée tous les 3 ans seulement, en 3 points : en limite de la carrière, à Moissey et à Offlanges. Aucun retour sur l'efficacité des travaux d'insonorisation réalisés dans les années passées mais tout semble conforme. Les eaux du site sont collectées (environ 3000 h de pompage en 2022 contre 5862 h en 2021) dans un bassin de décantation avant rejet au milieu naturel. Les analyses des eaux du bassin décanteur ont révélé des non-conformités concernant les matières en suspension en 2020 et 2021. Les mesures 2022 n'ont pas pu être communiquées et l'on ne peut donc dire si



le curage des boues effectué le 7 avril 2021 aura permis d'améliorer le fonctionnement de l'installation. Si les rejets dans La Vèze sont présentés comme conformes à la réglementation, les éléments concernant l'état de santé du ruisseau ne font l'objet d'aucun suivi.

BEAUCOUP DE POUSSIÈRE...

L'analyse des poussières est faite grâce à 7 jauges. Celle d'Offlanges, placée au cimetière, pourrait être repositionnée plus au sud du village en un lieu à fixer par la municipalité. Les chiffres communiqués montrent de très gros écarts entre les retombées du premier semestre, presque deux fois plus élevées, et la moyenne annuelle. L'autorisation d'exploiter prévoyait la mise en place d'un système d'aspersion des pistes pour abattre les poussières. Malheureusement les pompes installées par la société des carrières n'ont pas la puissance suffisante pour remonter l'eau sur l'ensemble du site et les pistes proches du front de taille ne peuvent être aspergées. La remédiation à ce défaut reste hélas toujours à l'étude. La canicule et la sécheresse de l'été ont conduit à une interdiction de l'arrosage, pour l'industriel comme pour chacun de nous. On imagine alors la dégradation de la qualité de l'air, pour les hommes mais aussi pour la faune et la flore riveraines. Faut-il alors stopper l'exploitation ? Le bureau d'études chargé du suivi environnemental n'a toujours pas remis son rapport annuel... Dans le cadre des mesures compensatoires, l'autorisation de 2017 prévoyait la création d'un îlot de sénescence de 0,45 ha dans le périmètre d'exploitation. Hélas, cette parcelle a été en partie rasée en 2018. En remplacement, le carrier envisage une autre zone de 0,41 ha en limite de la forêt d'Offlanges. Sans attendre l'accord de la DREAL, une étude du potentiel de vieillissement a été sollicitée auprès de Natura 2000.

QUEL AVENIR POUR LE SITE ?

La moindre intensité de l'activité laisse espérer au carrier une prolongation au-delà de 2027, date prévue pour la remise en état. Celui-ci considère qu'une ou deux années supplémentaires lui permettraient de constituer un dossier de demande d'exploitation sur un nouveau périmètre au cœur du massif. Il connaît la présence de poches d'eurite aisément exploitables dans les bois de Dole et de Montmirey-le-Château. Serre Vivante a rappelé les vives oppositions rencontrées lors de la précédente demande, projet menaçant de couper littéralement en deux un massif forestier en zone Natura 2000. Il faut mettre à profit les prochaines années pour penser la reconversion du site historique et Colas devra éventuellement identifier un autre site en périphérie du massif (Brans, Saligney ou Serre-les-Moulières ?) pour une création de carrière s'il veut poursuivre l'exploitation de l'eurite.

✍ Pascal Blain

Quelques chiffres :

Engins : 2 pelles, 6 dumpers et 2 chargeurs / Installation : 4 concasseurs et 3 cribles / Personnel : ≈ 10 équivalents temps pleins.

QUELQUES ÉGAYOIRS AUTOUR DE LA SERRE

Un égayoir (également appelé guéoir, guévoir ou encore gayoir) **est une construction en pierre située à proximité d'une arrivée d'eau, disposant d'une faible retenue d'eau et initialement destinée au nettoyage des pattes des chevaux (détrempage, entretien, soins, etc.).**

Le Littré donne comme étymologie à ce nom masculin «aiguayer» où on retrouve, non pas la gâité (même si le verbe égayer signifie rendre gai), mais aigue, l'eau en vieux français (aqua en latin). Le terme serait originaire de Lorraine.

Selon le **Dictionnaire de Trévoux**, édition Lorraine 1738-1742, **guérer un cheval, c'est «le promener dans l'eau pour le rafraîchir en quelque gué ou eau courante où il ne soit pas en danger de le perdre»**. Selon le même document, guérer est synonyme d'aguayer, de quayer et d'ayer. En revanche, il n'est jamais question d'égayer ni d'égayoir. On peut penser que «guéoir» vient du verbe guérer, endroit où l'on guée, mais ce n'est pas prouvé.



Dans leur ouvrage intitulé «**Le patrimoine des communes de la Meuse**» (Éditions Flohic, 1999, p. 631), les auteurs Jocelyn Wolff et Sophie Michiels indiquent : «**Le pédiluve est appelé dans la région “guéoir” ou “égayoir” : il s'agit d'un emplacement pavé descendant en pente douce de la rive jusque dans le lit de la rivière [...].**».



Égayoir à Montmirey-la-Ville



Pierre Badet, 2015

EXHUMATION D'UN BEL ÉGAYOIR SUR LA BRIZOTTE À MONTMIREY-LA-VILLE

Dans un article publié sur son site *moissey.com*, Christel Poirrier rapporte que le «jeudi 30 octobre 2003, après la pose de la première pierre de la future maternelle communautaire, Jean Picot de Moras d'Aligny a attiré l'attention de ceux qui voulaient sur cette dernière trouvaille, qui est justement en face de la future école et au bout du village, au bout de la Brizotte communale, un égayoir à chevaux».

Les photographies illustrant cette page montrent que le fond de l'égayoir est dûment pavé, les chevaux se rendant au bain, parfois attelés, sur un plan, sinon à niveau, au moins en pente douce.

Le bief pouvait être fermé par un panneau de bois, de quelques dizaines de centimètres de hauteur, enfiché dans des rainures taillées dans les pierres latérales pour accueillir cette «vanne» et permettre l'élévation de l'eau au niveau adapté au bain des animaux.



J.C Lambert, 2022



Égayoir à Peintre



LA MUNICIPALITÉ DE PEINTRE RÉALISE EN 2004 LA RÉFECTION DE L'ÉGAYOIR COMMUNAL

Ce bel édifice en pierre se trouve à la sortie du village sur la route d'Auxonne (RD37), au niveau du cimetière. Sous la plume de Jean Bourge, correspondant local de la Voix du Jura (n° 3117 du 19 août 2004), on apprend que « La restauration du "creux" est bientôt terminée et les anciens se souviennent.

Henri Durey a aujourd'hui 82 ans. Il a toujours vu cet abreuvoir à bestiaux servir afin que les vaches et les chevaux du village viennent boire le soir ou le matin. Présent sur le site, l'ancien maire se rappelle que le cerclage des roues de voitures se faisait également à cet endroit. "Ils faisaient un grand feu, mettaient le cercle à rougir autour des roues de voitures en bois et aussitôt trempaient le fer dans l'eau. L'eau reste à une hauteur de 1,20 m environ grâce à une source qui ne tarit jamais et ceci permet d'avoir de l'eau en permanence. »

Égayoir à Champagny



DEUX ÉGAYOIRS À CHEVAUX À CHAMPAGNEY

Le premier se situe sur le Nacey, entre le pont à deux arches et le grand lavoir.

Le second est voisin du lavoir du hameau de la Tuilerie. Ce lavoir à deux corps est la copie, en plus petit, du grand lavoir de Champagny, édifié en 1869.

Les bassins, servant de lavoir, de rinçoir, d'abreuvoir et d'égayoir pour les chevaux, couvrent une surface considérable. Certains imaginent que les troupes militaires stationnées à Auxonne auraient pu être des utilisatrices des installations des villages avoisinants lors de leurs manœuvres. De fait l'égayoir semble démesuré par rapport à l'agglomération du hameau de la Tuilerie.



Égayoir à Romain



L'ÉGAYOIR DE ROMAIN SE TROUVE SUR LA GAUCHE À L'ENTRÉE DU VILLAGE, EN VENANT DE VIGEARDE

Derrière un petit pêcher et un *lagerstroemia indica*, également appelé lilas des Indes, sous une fine couche de terre aujourd'hui, cet emplacement pavé descendant en pente douce préservait l'eau de source et de pluie pour abreuver les chevaux de passage autrefois. Sachant que de nombreux chevaux circulent alentour et sans-doute davantage dans les années à venir en raison de la transition énergétique, ce lieu de haute importance est à maintenir en l'état. On espère qu'il figure sur le PLUI Jura Nord comme ceux de Taxenne et Rouffange...

Si vous avez connaissance d'autres édifices semblables autour du massif de la Serre, merci de nous faire partager vos connaissances ... et photographies !



L'activité Serre Vivante, «à la rencontre des Abeilles», a eu lieu le vendredi 20 mai 2022 entre 9h30 et 15h30, dans le cadre des journées de la Nature et de la journée nationale des Abeilles, en partenariat avec l'Association Cœur de Pigeon sur le site du verger conservatoire de Le Petit Mercey, commune de Dampierre.

L'association Serre Vivante a mis en place et animé 2 ateliers sur les 4 proposés aux 37 enfants de l'école d'Evans : un atelier sur la relation entre la flore et les abeilles, animé par Claire Chantefoin et, un atelier d'expression artistique sur la représentation des abeilles et de leur environnement, à travers la découverte de l'aquarelle, animé par Nathalie Rude.

Les deux autres ateliers mis en place par Cœur de Pigeon portaient : l'un sur les activités des abeilles et leur habitat, animé par Marc Girard, apiculteur et Robin Boiral, président de l'association Cœur de Pigeon ; et l'autre sur l'expression corporelle et le mime des activités des abeilles dans leur environnement, animé par Marie Martin.

L'association Cœur de Pigeon avait également invité une conteuse, Maguy Paille qui est passée d'un atelier à l'autre tout au long de la journée. Les enfants sont arrivés en car à 10h.

ANIMATIONS SERRE VIVANTE

JOURNÉE DE LA NATURE À la rencontre des abeilles

20
MAI

Ils ont été accueillis par tous les animateurs et par un conte merveilleux, puis ont été répartis en 4 groupes selon les âges. Chaque groupe d'enfants a pu participer tour à tour aux 4 ateliers proposés, se déroulant durant une heure chacun. Ainsi, les enfants ont pu découvrir 2 ateliers le matin et 2 ateliers l'après-midi.

Un pique-nique sous le auvent du verger a entrecoupé la journée et les enfants ont bénéficié du verger pour la récréation. Ils ont pu montrer de la curiosité, leurs questions toujours pertinentes ont permis des échanges constructifs. Ils ont su être créatifs et imaginatifs jusqu'à peindre avec des pétales de fleurs en guise de pinceau. Ils ont semblé heureux de leur journée lors du partage de jus de pomme, avant leur retour à pied vers l'école. Cette journée de découverte de la Nature et de la biodiversité en direction d'un jeune public a remporté un réel succès, tant auprès des enfants que des adultes accompagnateurs.

Claire Chantefoin

27
SEPT

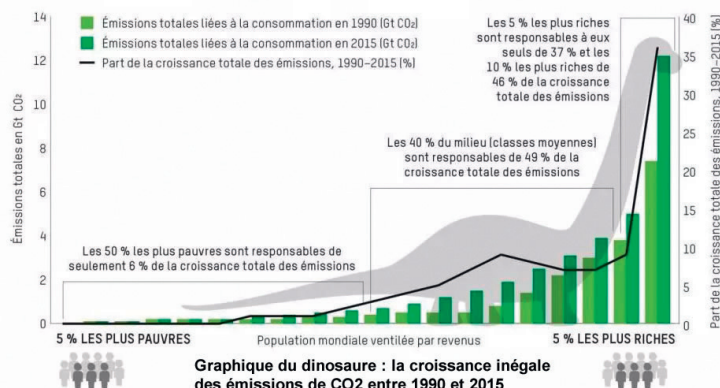
DÉBAT PARTICIPATIF Indispensable sobriété solidaire

Serre vivante a proposé à un public d'environ 70 personnes, un débat participatif sur l'indispensable sobriété solidaire liée aux changements climatiques et aux conséquences des activités humaines.

En effet, nous n'en sommes plus au stade du diagnostic, l'analyse systémique existe déjà, 6 limites planétaires sur 9 sont dépassées; mais il s'agit alors de légiférer pour mieux s'adapter aux solutions territoriales et aux changements du quotidien à travers le monde.

La présentation d'environ 40 minutes sur des pistes de solutions à mettre en place a été suivie d'un débat de 1h30, puis s'est poursuivi autour d'une soupe et d'un jus de pomme biologiques pendant plus d'une heure. Le débat a suscité de nombreux échanges sur des solutions pour lutter contre le gaspillage, le superflu, la surconsommation, la pollution, les gaz à effet de serre, ainsi que sur les moyens d'adaptation pour un changement de société et d'habitudes culturelles (densité de population, alimentation, légumeries, cuisines centrales, recyclage, transports de proximité, covoiturage, sports adaptés...). La conclusion des débats était axée sur les solutions, les règles et les lois à mettre en place à différentes échelles : territoires, nations, Europe, Monde.

Nathalie Rude



Au cours des 30 dernières années, la crise climatique s'est amplifiée et le budget carbone mondial limité a été dilapidé au service d'une intensification de la consommation d'une population nantie, et non pour sortir des personnes de la pauvreté. Et les groupes qui souffrent le plus de cette injustice sont les moins responsables de la crise climatique.

En savoir + <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/54inegalitesCO2.pdf>

01
OCT

SENTIER DU TACOT

Une nouvelle jeunesse

**SERRE
VIVANTE**

Les élus de Montmirey-la-Ville, Frasne-les-Meuilières et Moissey étaient bien au rendez-vous samedi 1^{er} octobre pour dévoiler au public les nouveaux visuels du sentier du Tacot.



Jean-Paul Chapin, maire de Frasne-les-Meuilières, entouré d'habitants, de conseillers de la commune et d'adhérents Serre Vivante, dévoile le nouveau visuel du Sentier.



Éric Pertus, maire de Montmirey-la-Ville, officie pour l'événement.

Si le temps maussade n'a pas permis la randonnée initialement prévue, ce n'est que partie remise car les sympathisants de l'association Serre Vivante à l'initiative de cette rénovation entendent bien proposer une nouvelle date pour que chacun découvre le site du Mont-Guérin, son histoire et sa riche biodiversité.

Après les allocutions du président de l'association, Pascal Blain, qui n'a pas manqué de remercier la Région, organisatrice du Festival des Solutions Écologiques dans le cadre duquel cette opération a pu être réalisée, et d'Éric Pertus, Jean-Paul Chapin et Dominique Troncin, les maires des trois communes concernées, le voile a été levé sur les nouveaux panneaux. Le contenu est enrichi par Serre Vivante et actualisé par Stylograph, graphiste à Rouffange.

Un visuel complémentaire est installé à proximité de l'oratoire, sur la partie sommitale du mont Guérin. Présentant la faune et la flore spécifiques des pelouses sèches, véritables trésors naturels, celui-ci invite les randonneurs à l'observation et à protéger notre patrimoine commun. L'enjeu est ici : on ne protège que ce que l'on connaît et apprécie ! Il est donc important d'offrir un accès au plus grand nombre tout en veillant à ce que l'empreinte de la fréquentation du site reste légère. La question de la circulation de véhicules à moteurs, comme celle de l'impact de courses VTT, a été évoquée par les participants. Sans interdire, il est très important d'éviter la surfréquentation ponctuelle.

D'autres projets d'itinéraires de randonnées ont également été évoqués : l'ancienne voie ferrée de Dole à Pesmes aujourd'hui disparue laisse une empreinte où une coulée verte pourrait être aménagée, la roche Thillot est également un site intéressant, le sentier botanique jadis installé sur le site de la grotte de l'ermitage pourrait également renaître, peut-être sous une autre forme, si le SIVOM de la Serre réunit les parties prenantes et décide de piloter ce chantier comme le souhaite l'édile de Moissey.

Serre Vivante a proposé ses services pour accompagner ces divers projets. Le verre de l'amitié a été partagé en mairie de Moissey pour clore cette après-midi inaugurale.



Dominique Troncin, maire de Moissey, lève le voile.



Verre de l'amitié en mairie de Moissey.



Nouveau panneau sur le site de l'oratoire



Atelier "Fabriquons du pain"

BAZ'ART CAFÉ À MALANS

TIERS-LIEU IDÉAL POUR SE RETROUVER ET BÂTIR ENSEMBLE



Baz'Art est né de l'envie de créer un lieu d'accueil et rencontre pour les visiteurs d'Ile Art et pour tous ceux qui aiment la nature, l'art et qui veulent les défendre. Par souci de gestion collégiale, Anne Hartemann, Nathalie Beau, Jérôme Marcel, Alain Berard et Simon Berard sont co-présidents de l'association.

Un "Tiers-lieu" désigne un lieu ne relevant ni du domicile ni du travail, permettant aux habitants de se retrouver dans un espace convivial et accessible. Ces lieux sont créateurs de lien social et favorisent l'innovation, le partage de connaissances et de compétences, la mutualisation de ressources, la création collective.

LE LANCEMENT DE BAZ'ART CAFÉ

Le lancement des activités de l'association Baz'Art a eu lieu le 24 septembre, après 2 années de réflexion et de travaux pour offrir un lieu accueillant pour toutes et tous.

Ce fut le Big Baz'Art, une journée où tous les pôles et tous les talents à partir desquels se développe l'association ont montré leur envie de s'unir pour créer un **espace de partage de nature et de cultures** :

- Autour de la **nature** et de la **biodiversité**, on a exploré les secrets de l'arbre, l'Ognon et son écosystème, le travail de la vigne, les fruits sauvages de l'automne, la richesse des haies, avec l'expo Biodiversité haies proposée par FNE70.
- Autour de l'**Alimen'Terre**, on a fait du pain, des pizzas et une énorme soupe distribuée à tous.
- Autour de la **transformation** et de la **récupération** des objets, on a forgé, transformé des palettes en sièges, préfiguré un atelier de réparation de vieilles motos, mobylettes..., et on a cousu de jolis sacs pour mettre les produits en vrac.
- Autour de l'**Art**, on a peint, dessiné, et lu des livres d'art, de poésie et des livres pour enfants.

Et..., essentiel, on a ouvert le Baz'Art café !

Maintenant, il s'agit de poursuivre les activités tout au long de l'année, avec les envies et les suggestions de nos plus de 200 adhérents.

🌿 Nathalie Beau, co-présidente de l'association



Orientations éthiques, environnementales, culturelles et sociales

Baz'Art Café fait le choix de produits respectant l'Environnement et l'Humain, ouvre le lieu à toutes et tous sans distinction, et propose des activités pouvant servir et correspondre au plus grand nombre, dans une logique de progrès au regard de nos impacts individuels et collectifs.

Pour proposer une activité à l'association, envoyer par mail vos propositions à Baz'Art Café. Celles-ci doivent être en accord avec les statuts qui excluent par principe l'accueil d'activités payantes.

Baz'Art propose le prêt de ses locaux aux autres associations afin de leur permettre de se réunir ou d'animer une de leurs activités. Projet en commun et partenariats sont les bienvenus !

Les recettes du café ont été calculées pour couvrir les frais de fonctionnement du lieu. Elles seront réajustées si besoin.

Le Baz'Art café est ouvert le vendredi de 16 à 20h et le dimanche de 14 à 19h. Vous y êtes tous les bienvenus.

Pour adhérer à Baz'Art, devenir bénévole, être informé des activités et des ateliers :

✉ bazart70@maillo.com ☎ 06 20 30 73 02

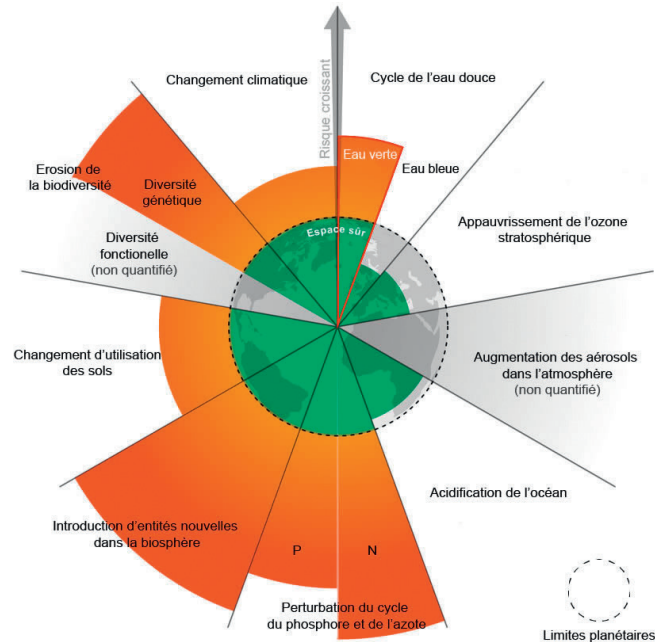
📍 Baz'art, 11 rue des châteaux, 70140 MALANS

Santé environnementale ou « une seule santé »

DOSSIER

*Climat, pollution,
biodiversité et santé,
même combat !*

Déjà 6 piliers sur 9 du système Terre ont dépassé les limites acceptables pour l'équilibre de la vie sur Terre. La santé humaine, animale et végétale est alors menacée par des épidémies diverses ; en particulier en raison du recul de la biodiversité, des bouleversements climatiques, de l'occupation et de la pollution des sols (a fortiori de l'eau douce) et de l'acidification des océans. La santé humaine étant interdépendante de la santé animale et végétale ; l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a alors introduit le terme d'« Une seule santé » (« One health » en anglais).



Les 9 limites planétaires du système Terre. Source : Giec 2014. Plus on s'éloigne du centre, plus les risques sont élevés. La limite planétaire concernant l'utilisation d'eau douce (eau verte) a été franchie. Elle rejoint les 5 autres déjà dépassées, dont la dernière avait été officiellement dépassée en janvier 2022.

« UNE SEULE SANTÉ » : LE LIEN ENTRE SANTÉ HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE, DES SOLS, DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT.

S'il est une leçon à retenir de la pandémie de Covid, c'est que nous devons certes protéger le climat, mais d'une manière plus décisive encore, la biodiversité. Car notre avenir dépendra de celui de la biodiversité.

De fait, les zoonoses pandémiques sont un effet boomerang en réaction aux dommages infligés à la biodiversité. Parlons alors de « syndémie » au lieu de pandémie. Une syndémie caractérise un entrelacement de maladies, de facteurs biologiques et environnementaux qui, par leur synergie, aggravent les conséquences de ces maladies sur une population.

Les atteintes visibles portées à la macro-biodiversité sévissent également au niveau de la micro-biodiversité et de ses populations microbiennes avec des conséquences épidémiques redoutables, sanitaires et socioéconomiques. Cette micro-biodiversité est constituée de divers organismes microscopiques organisés en microbiotes symbiotiques, qui fonctionnent en

continuum et conditionnent l'interdépendance entre la santé de l'homme, de l'animal, du végétal et des sols. Porter atteinte à l'un d'eux, c'est déséquilibrer ce continuum et la physiologie des espèces qui dépendent l'une de l'autre pour leur propre nutrition. Ces atteintes peuvent venir autant d'agents physiques (déforestations, monocultures, artificialisation des sols, conditions concentrationnaires d'élevages, etc.) que chimiques (engrais chimiques, pesticides, biocides...).

En accaparant des espaces d'où nous étions absents jusqu'ici, en réduisant le nombre d'espèces et plus précisément le nombre d'individus par espèce, nous diminuons l'effet de dilution des agents pathogènes biologiques infectieux (bactéries, virus, parasites, protozoaires...), et en manipulant des animaux sauvages, nous entrons en contact avec des espèces que nous ne devrions pas côtoyer. Par conséquent, nous multiplions les risques de syndémie.

Impact des activités humaines sur les effets de dilution des agents pathogènes

Selon François Le Tacon :

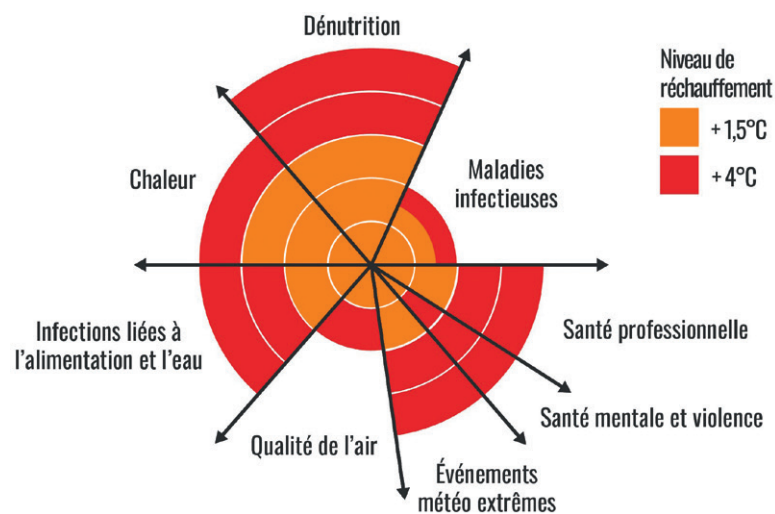
«Toutes modifications de l'environnement, qu'elles soient naturelles ou non, modifient l'équilibre et le contexte écologique dans lesquels les hôtes, les vecteurs et les parasites se reproduisent, se développent et transmettent les maladies. La naissance de l'agriculture a bouleversé cet équilibre en favorisant la promiscuité entre les hommes eux-mêmes et entre les hommes et les animaux. La plupart des parasites animaux présentent trois cycles de vie distincts : sylvestre, zoonotique et anthroponotique. En s'adaptant à ce bouleversement provoqué par l'agriculture, y compris à la réduction de la biodiversité, les pathogènes ou leurs vecteurs passent d'une orientation principalement animale à une orientation principalement humaine. Le remplacement des forêts par des cultures et l'élevage d'animaux ont créé de nouvelles niches favorables aux parasites et à leurs vecteurs. Depuis un siècle en effet, les changements dans l'utilisation des terres, l'édification de villes et de mégapoles, la promiscuité, le développement commercial, la construction de routes, l'augmentation des déplacements par avion ou par d'autres moyens, le tourisme de masse et les changements climatiques, pris séparément ou combinés, s'accompagnent d'une augmentation de l'incidence des maladies émergentes.»

La déforestation. Essai sur un problème planétaire.
Éd. Quæ, Mars 2021.

LES 8 PRINCIPAUX RISQUES SANITAIRES RENFORCÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ils sont liés à la chaleur, aux événements météorologiques extrêmes, à la qualité de l'air, à la santé mentale, à la dénutrition, aux infections transmises par l'alimentation et l'eau, aux maladies infectieuses, à la santé professionnelle.

Dès +1,5 °C, ces risques sont déjà très forts, notamment ceux émanant des vagues de chaleur et de la dénutrition. On remarque que tous les risques explosent avec un niveau de réchauffement plus élevé : pour limiter ce dernier et atténuer ses effets néfastes, **il est indispensable de réduire rapidement nos émissions de gaz à effet de serre (GES).**

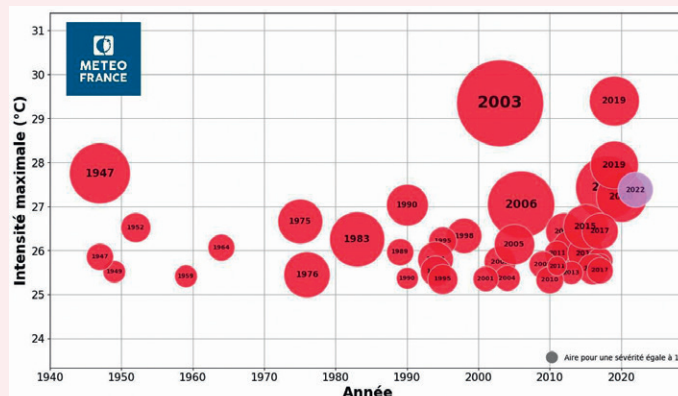


VAGUES DE CHALEUR ET AUTRES ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTS

Le changement climatique rend les canicules de plus en plus fortes et fréquentes, avec de graves conséquences sur la santé : maux de tête, nausées, déshydratation... jusqu'aux coups de chaleur pouvant entraîner la mort. On estime par exemple que les vagues de chaleur de l'été 2022 ont indirectement causé le décès de plus de 11000 personnes en France. Ces risques exposent particulièrement certaines catégories de population (jeunes enfants, personnes âgées ou atteintes de problèmes cardiovasculaires...).

Vagues de chaleur observées en France 1947 à 2022 : 44 épisodes identifiés

Ce ne sont pas les seuls événements météorologiques extrêmes amplifiés par le réchauffement du climat : c'est aussi le cas des inondations, périodes de sécheresse, cyclones, précipitations intenses, incendies... Ces épisodes affectent la santé notamment par le danger direct qu'ils représentent. Par exemple, les inondations qui ont frappé le Pakistan, l'été 2022, ont fait plus de 1500 morts et blessé plus de 12000 personnes. Mais ils ont également des effets indirects : ils facilitent l'émergence de maladies (eaux insalubres, propagation de moustiques), affectent la santé mentale (stress post-traumatique, anxiété liée à la disparition des moyens de subsistance), limitent l'accès à la nourriture et peuvent détériorer la qualité de l'air. La précarité qui résulte de ces catastrophes renforce aussi le risque de violences et de conflits dans les zones sinistrées.





Fontaine, boirai-je de ton eau?
J.C Lambert

DÉNUTRITION, PÉNURIES D'EAU ET POLLUTION DE L'EAU MENACENT LA SANTÉ

Des pénuries menacent la sécurité alimentaire des populations du monde entier, avec des risques plus élevés en Afrique et en Asie. Actuellement, dans la Corne de l'Afrique, 22 millions de personnes sont menacées par la famine, à la suite de 4 saisons de pluies consécutives marquées par un manque critique de précipitations. Les

impacts subis par le secteur de l'agriculture accentuent ce danger : la modification des conditions climatiques ainsi que les aléas météorologiques (épisodes de sécheresse, précipitations extrêmes...) entraînent d'importantes pertes et destructions agricoles. Le GIEC estime que les pertes de récoltes liées aux sécheresses et aux canicules auraient triplé ces 50 dernières années en Europe.

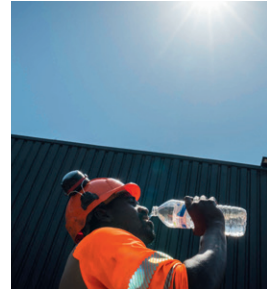
Les sécheresses, mais aussi les catastrophes naturelles comme les inondations, entraînent des difficultés d'accès à une eau salubre. Près de la moitié de la population mondiale connaît, déjà aujourd'hui, une grave pénurie d'eau pendant au moins un mois. En plus du risque de déshydratation, cela favorise la propagation d'infections, comme le choléra. Par ailleurs, l'eau polluée est un vecteur majeur des bactéries ou des résidus de pesticides ayant un impact sur la santé. L'exemple des maladies nosocomiales en hôpital est une démonstration du mauvais usage des antibiotiques, qui ont pourtant clairement sauvé des millions de vies : une bactérie banale peut provoquer la mort, car résistante à tout traitement.

Selon Didier Hocquet, « *Le traitement des eaux usées est une priorité dans les pays à bas revenus et intermédiaires. Il faut favoriser l'usage d'antibiotiques qui se dégradent vite, mais aussi travailler sur la maîtrise des rejets des industries pharmaceutiques.* »

FACTEURS DE RISQUES DES MALADIES

Certains polluants atmosphériques sont des GES contribuant au réchauffement du climat ; ces hausses de température détériorent la qualité de l'air : c'est le cas des canicules, qui renforcent la pollution à l'ozone. Or l'exposition à la pollution de l'air peut avoir des conséquences graves pour la santé, en particulier chez les personnes vulnérables. Elle peut entraîner des problèmes respiratoires et immunitaires, mais aussi des pathologies telles que le diabète, l'obésité, la dépression et certains cancers. On observe une explosion des maladies respiratoires et de l'asthme chez les enfants et les femmes enceintes sont aussi menacées, la pollution de l'air pouvant engendrer des issues défavorables de grossesse (naissances avant terme, malformations congénitales...). La propagation de maladies infectieuses est également amplifiée par la hausse des températures (paludisme, SRAS, Ebola, grippe aviaire, chikungunya, Zika, dengue,...) dans les zones où elles sont déjà présentes, mais de nouvelles aires sont aussi touchées.

Les changements climatiques, combinés à la destruction des habitats de certaines espèces, rendraient les pandémies 3 fois plus probables.



SANTÉ PROFESSIONNELLE DÉGRADÉE

L'exposition aux risques sanitaires sur les lieux de travail est un enjeu important pour les années à venir, avec des conséquences importantes dès un réchauffement de +1,5°C. « *On s'attend à des*

hausse d'accidents du travail dans tous les secteurs d'activité » d'après Kevin Jean, épidémiologiste et maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers. Lors des vagues de chaleur, les travailleurs extérieurs sont bien plus exposés. Mais elles vont avoir des effets plus larges sur le sommeil, la fatigue et donc sur la diminution de la vigilance affectant les travailleurs.

Parmi les 17 types de risques professionnels listés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 15 seront affectés et potentiellement accrus par les changements climatiques, dont les risques biologiques, d'effondrements, de manque d'hygiène ou encore de chutes. Un réchauffement de +2,5 °C pourrait ainsi exposer plus d'un milliard de personnes à des conditions incompatibles avec le travail pendant au moins un mois de l'année. En termes économiques, cela représente un coût direct pour les entreprises : la productivité des secteurs les plus exposés pourrait chuter de 20 % durant la seconde moitié du siècle.

LES PLUS VULNÉRABLES SONT LES PLUS EXPOSÉS

Les pays du Sud, pourtant les moins responsables du changement climatique car moins émetteurs de GES, sont en première ligne face à ses impacts. En termes de santé, les inégalités sociales, déjà élevées, vont continuer de se creuser.

Le rapport du GIEC, « Impacts, adaptation et vulnérabilité » (2022), met en évidence de très grandes disparités entre les pays. Notamment, la mortalité due aux inondations, à la sécheresse et aux tempêtes a été jusqu'à 15 fois plus élevée dans les pays du Sud au cours de la dernière décennie.

Ces inégalités sont également perceptibles à l'échelle nationale, tout particulièrement pour les enfants défavorisés, explique Séverine Deguen, épidémiologiste. « *Les études montrent que leurs écoles sont localisées dans des zones où l'exposition à la pollution est plus importante, tout comme leurs logements qui sont par ailleurs moins isolés et parfois surpeuplés* », alors que les enfants sont biologiquement les plus vulnérables. Pourtant, les populations défavorisées sont généralement celles qui bénéficient le moins des mesures visant à améliorer la qualité de l'air.

PRÉSERVER NOTRE SANTÉ EN PROTÉGEANT LE CLIMAT

*Préserver les écosystèmes,
c'est préserver la santé humaine.*



De nombreuses mesures bonnes pour le climat ont aussi directement des effets positifs à court terme sur la santé. Une étude du Lancet a estimé le nombre de décès évités par an d'ici 2040 si l'Accord de Paris sur le climat était respecté, en comparaison avec le scénario qui suit la trajectoire actuelle.

Par exemple, 166 500 décès par an pourraient être évités en Allemagne rien qu'avec des mesures concernant la qualité de l'air, l'alimentation et les transports. De plus, une alimentation trop carnée et trop industrialisée nuit au bon équilibre de notre microbiote intestinal, expliquant en grande partie la progression des principales co-morbidités aggravant la vulnérabilité aux pandémies... Il en résulte des préconisations elles-mêmes interdépendantes concernant les modes de cultures et d'élevages, l'éducation sanitaire alimentaire, la mise en œuvre d'un plan protéines global à la fois pour la transition alimentaire et agricole...

BIENFAITS DES TRANSPORTS ACTIFS : 10 000 DÉCÈS ÉVITÉS



Les transports forment le premier secteur émetteur de GES en France, avec 31 % des émissions, dont 53 % liées à la voiture individuelle. Les transports actifs, comme le vélo et la marche, offrent une alternative non polluante. Ils sont par ailleurs un excellent moyen de pratiquer quotidiennement une activité physique, ce qui permet de prévenir plusieurs maladies chroniques : maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, cancer du sein ou du côlon. Une étude évalue le nombre de décès évités si la France suivait un scénario de transition bas carbone, basé sur ceux de l'association Négawatt. Elle révèle qu'à l'horizon 2050, la transition vers des transports actifs permettrait à elle seule d'éviter 10 000 décès par an et d'économiser 40 milliards d'euros par an. Cela représente aussi un gain d'espérance de vie de 3 mois.

SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

L'une des priorités pour réduire nos émissions de GES est de sortir des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz...). Or tout ce qui brûle ces énergies, comme les centrales à charbon ou les véhicules polluants, émettent aussi des particules qui sont mauvaises pour la santé. Mettre un terme à leur consommation

présente donc des co-bénéfices importants pour la lutte contre la pollution de l'air et donc la réduction des risques sanitaires.

Les zones urbaines, en première ligne, pourraient bénéficier de ces effets positifs sur la santé. Les mesures comme les Zones à Faible Émissions (ZFE), qui restreignent la circulation aux véhicules les plus polluants, permettent à la fois de réduire les GES et d'améliorer la qualité de l'air dans les villes. Au-delà de leurs effets bénéfiques pour la santé mentale, les espaces verts et la végétalisation sont aussi une barrière efficace contre la pollution : ils filtrent les particules et permettent aussi de lutter contre les îlots de chaleur qui se forment lors des périodes de canicule.

L'agroécologie, dont l'agriculture biologique, est également une solution pour améliorer la qualité de l'air, puisqu'elle n'utilise ni pesticides ni engrais azotés, qui sont de gros pollueurs.

Le coût de l'inaction par manque de prévention s'avère considérable. Ainsi, celui de la pollution de l'air est évalué par le Sénat à 100 milliards d'euros par an, soit l'équivalent du plan de relance post-Covid sur plusieurs années.

RÉNOVER LES LOGEMENTS : 10 MILLIARDS D'EUROS PAR AN D'ÉCONOMIES DE SANTÉ

Les logements les plus énergivores sont exposés à des risques sanitaires accrus, étant difficiles à chauffer et sujets à des problèmes d'humidité. Ces passoires énergétiques sont généralement occupées par les ménages les plus modestes, qui sont donc susceptibles de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins en énergie : entrant alors en « précarité énergétique ». En 2021, cette situation concernait 10 % de la population de l'UE, un chiffre qui augmente dès 2022 avec la hausse des prix de l'énergie.

De plus, la rénovation des logements permet de prévenir les risques sanitaires auxquels sont exposés leurs habitants, en particulier les pathologies respiratoires ou cardiovasculaires.



La rénovation de l'ensemble des passoires énergétiques d'ici 2028, un objectif que s'est fixé la France, permettrait d'éviter des coûts de santé de près de 10 milliards d'euros par an.

LES SOLUTIONS POUR LIMITER LES SYNDÉMIES (OU PANDÉMIES ENVIRONNEMENTALES)

Bien que les impacts du changement climatique sur la santé soient nombreux et de plus en plus marqués, des options efficaces existent pour les limiter, avec des résultats à moyen voire court terme. « Les bénéfices santé pourraient presque, à eux seuls, justifier les mesures de transition, au-delà de leurs bénéfices climatiques », insiste Kévin Jean, épidémiologiste.

Mais les solutions ne peuvent se limiter à des choix individuels : il est urgent d'investir massivement dans les transports actifs, de rénover les logements, de proposer plus d'options végétariennes dans la restauration collective... afin d'en retirer des bénéfices pour la santé et pour le climat.

Pour faire face aux risques et menaces évoqués, notre solution à tous est de changer de modes de vie et de modèles. Alors ne parlons plus de crise qu'elle soit sanitaire, sociale, énergétique, économique, climatique, environnementale... Car une crise est temporaire, mais parlons de changement structurel ou sociétal. Pour cette transition sociétale nous devons nous centrer sur la prévention dans tous les domaines, pour passer de l'incantation à l'action. Sans quoi l'on se condamne à subir d'autres effets boomerang, qu'ils soient dus à la maltraitance de la biodiversité ou au dérèglement climatique.

« Une seule santé » consiste à intégrer la prévention sanitaire dans les mesures politiques et l'aménagement des territoires. Elle implique une démarche transversale, tant au niveau national qu'au plus près des bassins de vie, là où sont affectées les populations en fonction de facteurs d'exposition environnementale, dénommée « exposome » qui leur sont spécifiques, pour réduire les inégalités sociales en santé environnement. Lutter contre les syndémies à venir revient à une approche multidisciplinaire et pluri-professionnelle pour dresser l'état de la biodiversité selon les zones géographiques, l'état des connaissances des facteurs de risques sanitaires et l'état des politiques menées selon les territoires en termes de prévention sanitaire environnementale. La première démarche de prévention indirecte étant la politique de sobriété collective locale structurelle et d'investissement.

Fort heureusement, des comités pluridisciplinaires se réunissent pour promouvoir « une seule santé », comprenant écologues, médecins, vétérinaires, épidémiologistes, agronomes, mais aussi philosophes, ethnologues, sociologues, juristes et économistes.

« Nos destins sont liés, nos médecines devraient travailler en bonne intelligence, comme elles devraient le faire avec les mathématiciens, les chimistes, les écologues, les sociologues... Avoir édifié les savoirs "en silos" nous a conduits, entre autres, à ne pas bien gérer le Covid. La nature est un tout : si l'on détruit les forêts, si l'on détraque les écosystèmes, on s'affaiblit nous-mêmes. »

Gilles Bœuf, professeur de biologie à la Sorbonne.

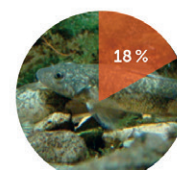
Nous devons retrouver un « émerveillement de proximité » : l'animal admirable ne se trouve pas forcément derrière les barreaux d'un zoo, mais au fond de notre jardin. Véronique Luddeni, docteure vétérinaire, doit faire preuve de pédagogie pour faire comprendre aux éleveurs de brebis que le loup est « un marqueur biologique positif, grâce auquel il y a moins de maladies ». Si nous voulons empêcher la prochaine crise sanitaire, dit Serge Morand, écologue et biologiste, il faut à tout prix réfléchir à notre impact sur les écosystèmes.

Ainsi il s'agit de **se réconcilier avec la Nature, de favoriser la biodiversité et de s'assurer de la préservation des écosystèmes dans chaque Territoire**. En Bourgogne Franche-Comté, 1936 espèces sont menacées. À partir des données existantes sur l'état des espèces (plus précisément le nombre dans chaque espèce), il reste à mettre en œuvre des politiques publiques courageuses et des actions ciblées et efficaces pour sauvegarder les écosystèmes en péril et par conséquent préserver l'effet de dilution des agents pathogènes et donc la santé humaine. Ainsi, une formation des élus s'impose en termes de biodiversité pour favoriser des actions de conservation des espèces, à l'échelle internationale, intercommunale, comme au niveau local. Une fresque de la biodiversité serait un bon début...

Nathalie Rude



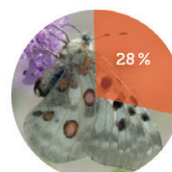
Plantes à fleurs



Poissons



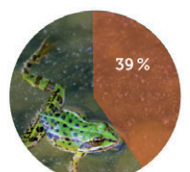
Mammifères



Insectes



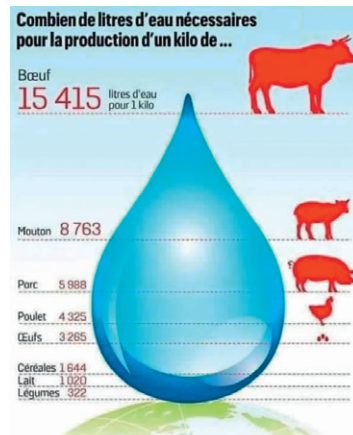
Oiseaux



Amphibiens

Les espèces menacées en Bourgogne Franche-Comté.

www.arb-bfc.fr/content/uploads/2022/08/Livret-Especies-2022-web.pdf



MOINS MAIS MIEUX, DEVEZ-VOUS FLÉXITARIEN

De la souffrance animale à la santé des consommateurs, les arguments pour réduire la surconsommation de viande néfaste pour la santé et l'environnement ne manquent pas. Pour celles et ceux qui ont envie d'agir sans renoncer à un bon steak, le flexitarisme est la solution. Composé de «flexible» et de «végétarisme» au début des années 2000, ce terme désigne un régime alimentaire souple qui consiste à limiter sa consommation de viande à 1 à 2 fois par semaine.

COMMENT FAIRE ?

On peut commencer par diminuer les portions de viande dans son assiette, éviter de se resservir, et éviter la charcuterie. Se passer de viande une journée par semaine est peu contraignant, d'autant moins si l'on est flexible sur ce jour sans viande.

✓ **Pas plus de 400 g de viande par semaine.** Soit au plus trois steaks. C'est la recommandation émise par le Haut Conseil de la santé publique, qui préconise également de limiter la charcuterie à 150 g par semaine pour réduire les risques cardio-vasculaires et les maladies de civilisation liées à notre alimentation (63 % de l'assiette des français est carnée). L'idée est de varier : viande rouge, viande blanche, poisson, œufs, produits laitiers, etc. Devenir flexitarien, c'est consommer moins de protéines animale. L'équilibre peut alors se faire avec les légumineuses comme les lentilles, les pois chiches ou les haricots blancs. Riches en fibres et en protéines, elles remplacent avantageusement la viande. Les alternatives à la viande sont de plus en plus nombreuses et accessibles : tofu, falafels, galettes de céréales ou soja bio cultivé en France...

✓ **La qualité plutôt que la quantité.** Assurez-vous que viande et œufs sont bio (meilleurs pour votre santé et ils favorisent le bien-être animal), ont une origine locale et que l'étiquetage porte la mention «élevé en liberté» ou «en plein air». Faites voyager vos papilles ! Un bon moyen de changer son alimentation est de s'ouvrir à d'autres cultures gastronomiques qui ne placent pas la viande au cœur de leurs plats. Houmous, falafels, moussaka, fatayers, pâtes ou pizzas italiennes, les plats du monde sans viande sont nombreux et savoureux.

✓ **Repenser son rapport aux animaux.** Les récents scandales de maltraitance animale dans les abattoirs, révélés par l'association L214, rappellent que nos habitudes alimentaires ne sont pas sans conséquence. 80 % des animaux sont aujourd'hui issus d'élevage intensif où ils survivent dans des espaces clos, enfermés sans avoir accès à l'extérieur. Les jeunes porcelets sont mutilés (castration, coupe des queues, des dents...), les poules et surtout les lapins vivent en cages avec moins de la moitié d'une feuille A4 comme espace de vie... À la souffrance physique s'ajoute la souffrance psychologique. Des études ont montré que le monde mental des animaux est beaucoup plus vaste que ce que l'on imaginait il y a seulement quelques années...

✓ **Un premier pas vers plus d'engagement ?** Les économies réalisées et les achats responsables permettent de se sentir en accord avec soi-même, ce qui encourage dans la voie du flexitarisme. Facile à suivre, il vous mènera peut-être à terme vers le végétarisme ou des pratiques alimentaires plus strictes.



LES BÉNÉFICES

Environnement

38 % d'empreinte carbone en moins avec une alimentation flexitarienne par rapport à une alimentation carnée.

Santé Diminution des inflammations et des risques de cancer.

Budget 21 % d'économie sur son panier alimentaire

Source : WWF
Vers une alimentation bas carbone, saine et abordable – étude 2021.

65 %

C'est la part imputable à l'élevage du bétail dans la déforestation en Amazonie. L'Europe est le premier importateur de soja OGM avec 16 millions de tonnes par an pour nourrir le bétail. Cela a des conséquences directes sur le réchauffement climatique. De fait, la forêt brûle pour satisfaire à nos appétits de consommateurs irrefrénés ! Et l'élevage du bétail est responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre (plus que le secteur des transports !).

30 %

C'est l'augmentation du risque de cancer colorectal si vous consommez 100 g de viande transformée par jour plutôt que 40 g. L'OMS considère comme certain le caractère cancérigène de la charcuterie, des produits transformés comme les cordons bleus ou les nuggets...

NOURRIR LA PLANÈTE SANS ENGRAIS NI PESTICIDE DE SYNTHÈSE

UNE SEULE SANTÉ
SERRER VIVANTE N°54 - AUTOMNE 2022

19

DOSSIER

Lors d'un voyage en train, j'échange avec Arthur, un jeune adolescent préoccupé par la santé de notre planète. Arthur m'interroge : « l'agriculture bio peut-elle nourrir le monde entier ? » Au-delà des bienfaits pour notre santé, je lui explique pourquoi aller vers toujours plus de bio est une urgence pour la santé de notre planète et que face aux changements climatiques, se tourner vers un système de production alimentaire sain et durable fait partie des réponses incontournables. Cet article complète ma réponse.



2,8 millions d'hectares

C'est la surface en bio en France, soit plus de 10 % du total sur le territoire, pour 58000 fermes.

Nous produisons plus de calories que nécessaire pour nourrir le monde, mais l'accès à la nourriture est loin d'être égalitaire... 1,9 milliard d'adultes sont en surpoids et 600 millions sont obèses tandis que 793 millions de personnes sont mal-nourries...

protéines végétales, moins de gaspillage. Les impacts positifs sur l'environnement, les ressources naturelles et le changement climatique seraient extrêmement importants : utilisation des pesticides (et de la pollution engendrée) divisée par 3, émissions de gaz à effet de serre réduits de moitié, consommation d'énergie et quantité d'eau (irrigation) divisées par 2.

OUI, C'EST POSSIBLE!

De nombreuses études scientifiques répondent : oui, la bio est capable d'assurer la majeure partie de notre alimentation à l'échelle mondiale d'ici les trente prochaines années. À condition d'être soutenue par les politiques publiques et accompagnée par un vrai changement de nos habitudes. Aujourd'hui 8 milliards, nous serons proches de 10 milliards en 2050 selon les projections de l'ONU⁽¹⁾. L'enjeu est d'assurer la sécurité alimentaire de tous, d'offrir une alimentation compatible avec la santé des populations, des pratiques agricoles et un usage des terres respectueux de l'environnement. L'enjeu est d'assurer la sécurité alimentaire de tous, tout en respectant l'environnement. Certains mettent en avant des rendements en bio un peu plus faibles (inférieurs de 5 à 30 % suivant les productions) qu'en agriculture chimique. Or avec la destruction de toute vie dans les sols, les rendements de cette dernière s'effritent et l'écart se réduit peu à peu. Il faut repenser tout notre système agro-alimentaire.

IL NOUS FAUT RADICALEMENT CHANGER

Dans une étude européenne⁽²⁾ de 2017, des chercheurs affirment « possible de nourrir plus de 9 milliards d'êtres humains en 2050 avec 100 % d'agriculture bio, sans augmenter la superficie de terres agricoles et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ». Pour cela deux conditions : réduire le gaspillage alimentaire (près du tiers de la production alimentaire mondiale) et diviser la consommation de produits d'origine animale par trois. 70 % des terres cultivables de la planète sont utilisées pour l'élevage et il faut environ 3 kg de végétaux pour produire 1 kg de viande⁽³⁾. Moins de terres pour nourrir les bêtes, c'est plus de terres pour nourrir les hommes.

À l'échelle nationale, l'association SOLAGRO⁽⁴⁾ arrive aux mêmes conclusions : d'ici 30 ans, une agriculture bio à 50 % pourrait nourrir 72 millions de Français sans augmenter la quantité de terres arables. À condition de changer nos pratiques : moins de sucres et de protéines animales, plus de

DIVERSIFICATION EN POLYCLTURE-ÉLEVAGE, UN MODÈLE D'AVENIR

Une étude menée en 2021 par l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement⁽⁵⁾ montre que nourrir la population mondiale avec 60 % de bio, locale et nourricière n'est pas une utopie. Il faut réduire le nombre de calories dans notre assiette (passer de 3 000 kilocalories en moyenne par jour et par habitant dans les pays développés à 2200) et conserver une part d'élevage. L'engrais naturel que constitue le fumier est indispensable, et l'élevage permet la fertilisation des sols en se passant des engrais chimiques.

Une autre étude réalisée en 2021 par une équipe internationale de chercheurs⁽⁶⁾ montre que l'Europe pourrait atteindre l'autosuffisance alimentaire en 2050 sans avoir recours aux engrais azotés, ni augmenter la surface de terres cultivées. Le premier levier identifié rejoint les études précédentes : changer globalement notre régime alimentaire. Le second levier consisterait à généraliser les rotations des cultures, comme on le pratique en bio, pour enrichir les terres en azote de manière naturelle (des rotations longues et diversifiées diminuent de plus la vulnérabilité aux parasites). Enfin, troisième levier : En réinstallant des élevages à proximité des cultures on pourrait recycler les déjections animales en fumier, et se passer d'engrais chimiques. Associer sur une même ferme agriculture et élevage naturellement complémentaires, en polyculture-élevage constitue un modèle d'avenir.

Pour l'agronome Marc Dufumier, ces changements sont à notre portée mais cela implique des changements de société radicaux qu'aucun gouvernement n'a cherché à appliquer jusqu'à présent. Ainsi, la politique agricole commune devrait-elle encourager ces pratiques alternatives plutôt que de fournir des subventions proportionnelles aux surfaces exploitées.⁽⁷⁾

Pascal Blain

renvois (1), (2), (3), (4), (5), (6) et (7) : cliquez ci-dessous

En savoir + <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/climat>

Empreintes

Au cœur du système solaire,
La Terre,
Petite bille aux diversités extraordinaires
Étincelle dans le ballet des planètes
Par la chorégraphie de la Vie
Qui danse de jour comme de nuit,
Suspendue au fil du temps
Dans la lumière de l'astre flamboyant.

Unique en son genre,
Contre vents et marées,
Coulées de glace et lames de feu,
Elle a survécu aux changements d'ères.
Que d'évolutions,
Que de révolutions depuis son origine.

Arrivée à mi-parcours
Du chemin prédestiné de son existence,
La voici en pleine force de l'âge,
Se distinguant de ses consœurs satellisées
Par la force vitale qu'elle recèle
Et la source d'énergie qu'elle diffuse.

Ah ! La Terre, c'est clair !
Révélation d'un monde du vivant,
Écllosion d'une diversité d'espèces,
Expression complice
Entre minéral, végétal et animal
Qui tisse sa toile.

Profitant de cette aubaine diversifiée,
Apparut un croqueur enivré
Doté de pensée, d'intelligence et d'imagination :
L'Être Humain.

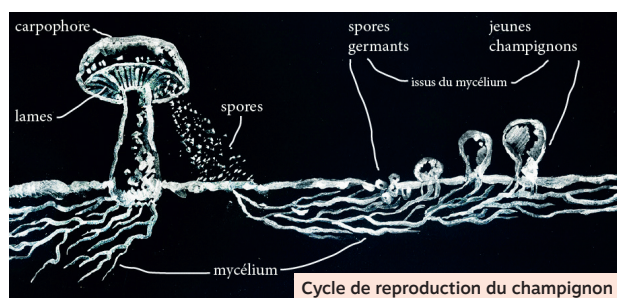
Cette Terre qui l'accueille,
Boule de cristal aux mille reflets,
L'interpelle sur l'avenir
Et les couleurs du temps qu'il veut donner
À sa prochaine aquarelle.



SPORES DÉTOURNÉES

Nous allons réaliser l'impression d'une sporée de champignon, c'est-à-dire que nous allons révéler et fixer sur papier le motif de l'ensemble des spores du chapeau de votre champignon. Et pourquoi pas ensuite, utiliser ces différentes sporées pour créer vos propres encres fongiques.

Il existe une multitude de champignons, certains sont comestibles, d'autres sont toxiques, certains produisent des spores claires : beige, blanche, rose. D'autres produisent des spores plus sombres : anthracite, brune, noire. Les spores de champignons sont très souvent fixées par millions sur les lames, sous le chapeau du champignon. Lorsque le champignon entre en phase de reproduction, il libère ses spores dans l'air, c'est la sporulation. Les spores se déposent sur le sol, puis forment un réseau de filaments de mycélium, qui donneront ensuite les nouveaux champignons (croquis ci-dessous).

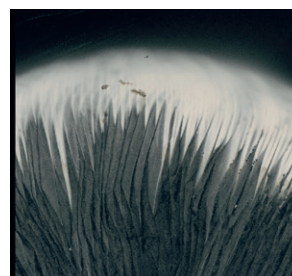


COMMENT RÉALISER UNE SPORÉE DE CHAMPIGNON ?

C'est très simple, pour cela il vous suffit de cueillir un chapeau de champignon. Veillez à le manipuler délicatement, car les lames sont fragiles ! Maintenant vous avez deux possibilités : faire une impression de la sporée sur papier ou bien créer une scanographie de cette sporée : technique de capture d'image numérique d'objets dans le but de créer des œuvres en utilisant un scanner.



VOLVAIRE GLUANTE. Sporée brune sur papier noir, spores de *Volvariella gloiocephala*.



LÉPIOTE DÉGUENILLÉE. Zoom de la scanographie d'une sporée de *Macrolepiota rhacodes*.

le chapeau. Voilà, vous avez réalisé l'impression d'une sporée de champignon. Pour que les spores restent bien fixées sur papier, vous pouvez passer un coup de bombe fixatrice (utilisée pour le dessin au fusain).

Pour réaliser la scanographie,

il vous suffit de déposer le chapeau du champignon sur la vitre d'un scanner face lames contre la vitre. Les spores adhèrent facilement à la vitre. Par précaution, vous pouvez glisser une feuille transparente entre le chapeau de champignon et la vitre de votre scanner. Retirez le chapeau après une dizaine d'heures et lancez une numérisation. Si les spores sont claires, laissez le couvercle du scanner ouvert

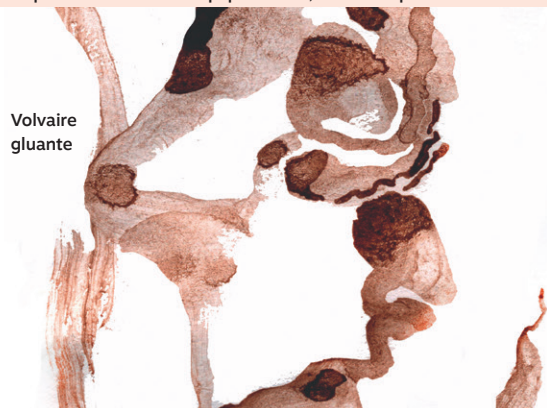
lors de la numérisation. Si les spores sont foncées, fermez le couvercle du scanner pour faire la numérisation. Voilà, c'est terminé, vous avez réalisé une « scanographie de sporée ». Vous pouvez désormais créer toute une collection de sporées. Non seulement le résultat est esthétique, mais il est également utile pour la détermination des espèces. En venant zoomer au cœur de votre image numérique, vous pourrez aussi découvrir des détails invisibles à l'œil nu.

ALLEZ PLUS LOIN, POUR DESSINER, CRÉEZ VOTRE PALETTE DE PIGMENTS

Laissez le chapeau du champignon déposer sa sporée sur une assiette. Diluez ces spores en humidifiant le bout d'un pinceau. Vous pouvez désormais l'utiliser comme de l'aquarelle sur une feuille de papier. Les spores de la lépiote sont particulièrement magiques : le pigment blanc sur papier noir apparaît petit à petit en séchant sur le papier !

Lisa Böttcher

Graphisme et taches sur papier blanc, réalisés à partir de différentes sporées fongiques.



N'oubliez pas que **certains champignons sont toxiques**, et que les spores peuvent facilement se déposer sur votre peau. Pensez bien à vous laver les mains après chaque manipulation si vous n'êtes pas sûr de l'espèce.



Carte d'identité

Nom latin : *Phytolacca americana*
Noms communs : Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine
Catégorie : FLORE
Famille : Phytolaccaceae
Milieux : Ripisylves, coupes et friches forestières, forêts mésophiles, friches urbaines
Origine géographique : sud-est des Etats-Unis

Le saviez-vous?

L'introduction du raisin d'Amérique en France et plus particulièrement dans le Bordelais date de la deuxième moitié du 18^e siècle. Il est alors cultivé pour le jus de ses baies, capables de teinter le vin de qualité inférieure. Aujourd'hui, il est encore occasionnellement cultivé pour l'ornementation.



LE RAISIN D'AMÉRIQUE

UNE PLANTE ENVAHISSANTE DANS NOTRE RÉGION



COMMENT LE RECONNAÎTRE?

Herbacée vivace dont la taille (entre 1 et 3,5 mètres de haut) et la robustesse de ses tiges peuvent lui donner un aspect arbustif. Les tiges sont rougeâtres. La plante forme des grappes de fleurs d'abord vert-clair ou blanches puis rouges qui se transforment ensuite en baies de couleur noire à maturité.

Chaque baie produit une grande quantité de graines : un pied peut en produire environ 25 000 en moyenne ! Les graines peuvent rester une quarantaine d'années dans le sol, ainsi, le raisin d'Amérique présente un pouvoir colonisateur important.

POURQUOI LUTTER CONTRE LE RAISIN D'AMÉRIQUE?

Le raisin d'Amérique est considéré comme une espèce exotique envahissante. Son implantation et sa propagation peuvent avoir des impacts importants.

Impacts sur la biodiversité :

- Perturbation de la régénération naturelle des forêts
- Réduction significative de la richesse floristique
- Impact écotoxicologique sur la faune locale

Impacts économiques et d'usages :

- Coût de travaux supplémentaires lors du renouvellement des peuplements forestiers
- Réduction de l'intérêt cynégétique de certaines forêts

FACTEURS INFLUENÇANT LA PRÉSENCE DE LA PLANTE

Le raisin d'Amérique est connu pour être une plante opportuniste qui s'installe lorsqu'un milieu est perturbé (passage d'engin, chablis d'arbres, coupe blanche...). La dissémination de la plante est majoritairement due aux transports involontaires par l'Homme, ou par les oiseaux qui sont friands de ses baies. D'après une étude réalisée en 2021 (Dole Environnement pour le compte du dispositif Natura 2000), la présence du raisin d'Amérique est toujours corrélée à des zones anciennement ou nouvellement dégradée.

COMMENT LUTTER CONTRE CETTE ESPÈCE?

Différentes méthodes de lutte existent dont l'arrachage manuel (le plus efficace) ou la fauche manuelle. En parallèle, il apparaît que la gestion forestière doit être adaptée. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter la plaquette « Espèce exotique envahissante. Le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*). Infos pratiques de gestion » sur le site du Grand Dole (📄 www.grand-dole.fr/plantes-invasives).

LE RAISIN D'AMÉRIQUE DANS LE MASSIF DE LA SERRE

Les premières observations de l'espèce sur le massif de la Serre datent de 2006. Les populations les plus importantes se situent au niveau des communes d'Amange et de Vriange mais l'espèce a également été mentionnée sur le territoire des communes suivantes : Offlanges, Thervay, Serre-Les-Moulières, Châtenois et Menotey.

La CAGD, en tant que structure animatrice du dispositif Natura 2000 a permis la mise en place de diverses actions de lutte avec notamment un arrachage important sur la commune d'Amange (via un contrat Natura 2000) ou des actions de sensibilisation et des chantiers d'arrachage.



Plantule



Pied adulte



En fleur

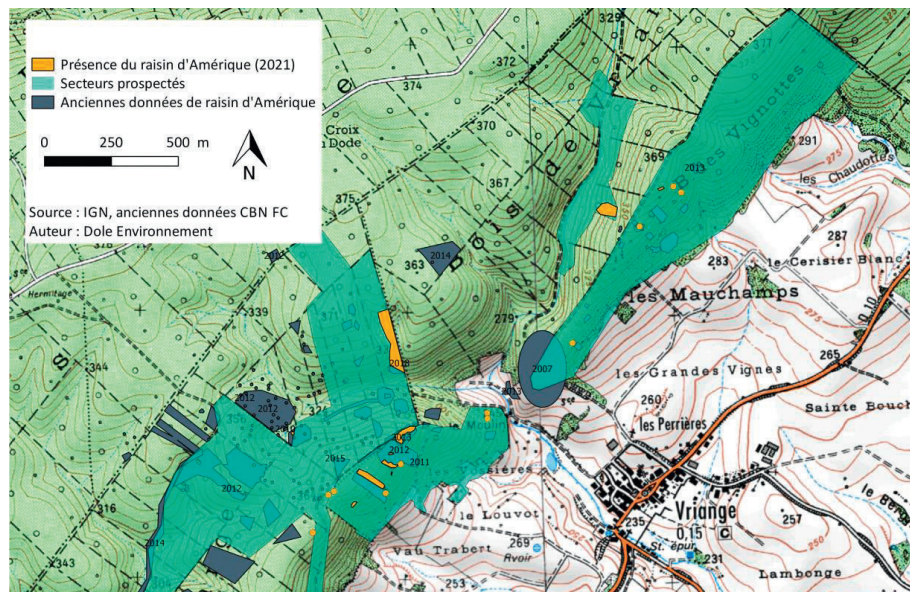
COMMENT ÉVOLUENT LES POPULATIONS DE RAISIN D'AMÉRIQUE DANS LE MASSIF DE LA SERRE?

Actuellement le raisin d'Amérique est encore bien présent sur les communes de Vriange et d'Amange.

D'après un bilan réalisé en 2021 par Dole Environnement, pour le Grand Dole, au niveau des anciennes parcelles privées colonisées par le raisin d'Amérique il semblerait que la population a globalement régressé (cf. carte). À priori, cela pourrait s'expliquer par le fait que de nombreuses parcelles ne semblent plus exploitées et présentent un couvert herbacé dense (roncières) qui empêche la germination du raisin d'Amérique.

Notons que les stations occupées correspondent globalement à des milieux assez clairsemés au niveau de la strate herbacée et située à quelques mètres des anciennes localisations.

En conclusion, retenons qu'une vigilance particulière doit être maintenue au niveau des parcelles récemment entretenues ou exploitées afin de réagir rapidement si le raisin d'Amérique s'y installait.



Localisation des observations de raisin d'Amérique sur les communes de Vriange et Amange en 2021.

i Que faire si vous trouvez un pied de raisin d'Amérique?

Si vous vous trouvez dans un site Natura 2000 vous pouvez transmettre l'information à l'animateur Natura 2000 :

Pour le massif de la serre :

Service environnement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

✉ environnement@grand-dole.fr ☎ 03.70.58.40.10

Sinon vous pouvez informer le propriétaire de la parcelle concernée ou contacter le **CBNFC-ORI** ✉ contact@cbnfc.org.

Adeline Franzoni,
Chargée de mission Natura 2000



COMPOST

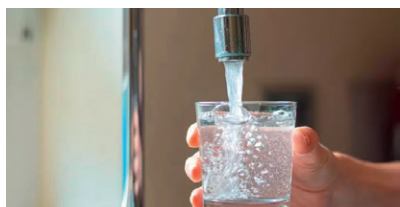
Jardinerie

Les graines encore vertes coupées de leur tige peuvent finir leur maturation et ainsi former des semences capables de germer. **Il est ainsi fortement déconseillé de mettre les tiges comprenant les fleurs et graines de raisin d'Amérique au compost.** Le reste de la plante peut y être déposé sans problème.

Par ailleurs, l'achat de graines et de plants est encore actuellement possible en jardinerie. Aussi **chacun à son échelle peut éviter la dissémination de l'espèce en évitant d'en acheter.**

EAU DU ROBINET

POTABLE OU PAS ?



Après l'article publié au printemps (n° 53), Serre Vivante revient sur la question avec l'association CDMM - *Quatre villages : une commune* (Champagnolot, Dammartin, Marpain, Montrambert).

Le Syndicat intercommunal des Eaux de Montmirey-le-Château assure en régie la distribution de l'eau aux habitants de 14 communes. Issue de la nappe d'accompagnement de l'Ognon, l'eau est captée à Thervay. Dès 2018, les analyses de qualité font apparaître des métabolites du S-métolachlore à des doses très supérieures à la normale. Le syndicat ne reste pas inactif et cherche des solutions. L'achat d'eau au syndicat de la vallée de l'Ognon permet un temps de diluer la pollution, d'abaisser le taux des molécules toxiques pour que l'eau reste consommable. À défaut d'information des habitants, l'association CDMM interroge le 21 novembre 2021 le SIE sur les mauvais résultats persistants tout au long de l'année 2020. Si le syndicat confirme la pollution, il renvoie sur les maires des communes concernées la responsabilité d'informer les consommateurs.

LA POLLUTION EST AVÉRÉE : LA CONSOMMATION DE L'EAU EST INTERDITE

En janvier 2022 l'Agence Régionale de Santé (ARS) se prononce : l'eau du robinet ne doit plus être utilisée pour les usages alimentaires et la préparation des aliments. Combien d'habitants ont-ils été informés ? La chose est très variable d'une commune à l'autre, les explications souvent partielles et parfois contradictoires... Le 16 mai 2022, l'ARS prolonge l'interdiction de consommer l'eau.

MANQUE DE TRANSPARENCE, CDMM SE MOBILISE

Le 23 mai, l'association écrit aux Préfets du Jura, de Côte d'Or et de région, avec copie à tous les services de l'État en charge de l'eau et aux élus locaux. Très rapidement le Sous-préfet reçoit une délégation. Il reconnaît que les services de l'État, le SIE et les municipalités à quelques rares exceptions, ont été « *en-dessous de tout en termes de communication* ». Il assure que le Préfet partage l'analyse et les inquiétudes portées par l'association, mais qu'il n'est pas facile de faire évoluer certaines pratiques de l'agro-industrie... Les pressions sont puissantes. Il s'engage à associer les membres de CDMM dans les discussions concernant la révision du périmètre de protection du captage de Thervay d'ici l'automne. Ici comme ailleurs en France, les pouvoirs publics fabriquent une dérogation préfectorale permettant aux communes de continuer de distribuer l'eau (valable 3 ans et renouvelable une fois). Et le 16 juin 2022, bien que la qualité de l'eau ne se soit en rien améliorée, la sous-préfecture du Jura réautorise la consommation de l'eau du robinet.



UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR TOUT METTRE À PLAT

À l'initiative de CDMM, une réunion publique rassemble le 30 juin 2022 à Dammartin environ 120 personnes, en présence du Sous-préfet de Dole, de la Directrice de l'ARS, de l'agence de l'eau, du Directeur de la DDT (Direction Départementale des Territoires), de représentants du Syndicat des Eaux, de Serre-Vivante, du président du SAMUE (Service d'Analyse Mobile d'Urgence de l'Environnement) et de plusieurs élus. Une réunion exemplaire, de celles où l'on se dit

tout, avec franchise et sans animosité. Après information sur les analyses, les produits et sous-produits polluants on a parlé du contexte. Le captage de Thervay est à l'extrémité ouest de l'immense bassin versant de l'Ognon (2 300 km²). La rivière reçoit de nombreux affluents, autant de sources possibles de contamination. Mais la principale source de pollution a pour cause l'utilisation toujours plus intensive d'intrants agricoles issus de l'industrie chimique. L'arrachage des haies, les drainages et les terres mises à nu par les labours favorisent le ruissellement et la pollution de l'eau.

LAVAGE À GRANDE EAU!

Face à l'explosion des cas de pollution de l'eau du robinet par les métabolites des pesticides (près de 2000 communes touchées en France), l'ANSES prend une stupéfiante décision. Elle reclasse l'ESA-métolachlore jusqu'alors considéré comme « pertinent », c'est-à-dire susceptible d'engendrer un risque sanitaire inacceptable pour le consommateur, comme « non pertinent ». Et depuis le 30 septembre 2022, le seuil de qualité est passé de 0,1 µg/l à 0,9 µg/l. Ce qui autorise donc désormais plus d'un million de Français à boire une eau considérée hier comme impropre à la consommation...



ET MAINTENANT?

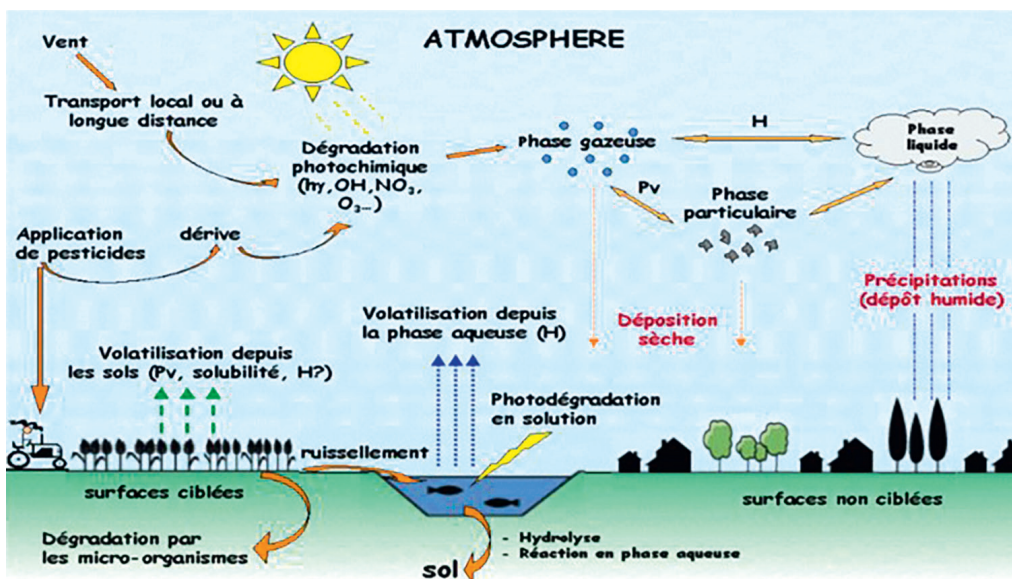
Dans l'urgence, le SIE avait décidé en mai de louer un filtre mobile à charbon en grains pour une année. Après un retard dû à un dysfonctionnement de l'appareil, celui-ci est actif depuis septembre et les premières analyses de l'ARS montrent une bonne efficacité. L'eau est redevenue potable, mais à quel prix ! 270 000 € de loyer annuel auquel s'ajouteront 68 000 € à chaque opération de changement du charbon. Pour échapper à cette lourde charge, il y a fort à craindre que l'installation soit rapidement démantelée... L'eau étant désormais dans les clous !

QUEL PÉRIMÈTRE DE PROTECTION?

La préfecture devait ouvrir en septembre l'enquête publique nécessaire à la Déclaration d'utilité publique du périmètre de protection de la zone de captage. Mais nous savons tous désormais que cette zone est insuffisamment protégée ! Il est impératif de reprendre le dossier avant cette procédure et prévoir d'élargir le périmètre en s'appuyant sur une nouvelle étude hydrogéologique. Un accompagnement des exploitants agricoles pour réorienter les pratiques doit être mis en place, en conditionnant ces soutiens à des résultats tangibles en faveur de l'environnement et de la santé publique. Pour retrouver une qualité correcte de leur eau les habitants devront se mobiliser en participant activement à la future consultation publique et consigner dans le registre d'enquête toutes leurs légitimes revendications.

DES POLLUANTS PERSISTANTS & DIFFUS

Durant l'Entre deux Guerres, les pesticides, ces produits phytosanitaires synthétiques, commencent à être commercialisés. Ce n'est qu'à partir des années 60, avec le DDT, que les premiers constats de leur dangerosité pour l'environnement sont avérés, mais aussi pour la santé humaine. Depuis, des nouvelles molécules sont apparues et les reliquats d'anciennes substances, aujourd'hui interdites, menacent l'environnement.



Pour comprendre le devenir d'un pesticide dans l'environnement et les risques associés, le schéma ci-contre expose de manière simplifiée les mécanismes mis en œuvre.

QU'EST-CE QU'UN PESTICIDE?

Les pesticides sont des produits chimiques, souvent complexes, destinés à lutter contre les végétaux et animaux indésirables (AFSSET, 2006). Les appellations « produits apparentés » ou « métabolites » correspondent aux sous-produits résultant de leurs dégradations. La classification se fait, généralement, selon leur cible d'action. On distingue les fongicides (lutte contre les champignons), les algicides (lutte contre les algues), les rodenticides (lutte contre les rongeurs), les herbicides (Glyphosate, Métolachlore), les insecticides (DDT, Chlordécone)...

De nombreuses molécules issues de ces pesticides sont catégorisées comme polluants prioritaires (Lindane, Atrazine, Diuron, etc.) selon la directive européenne cadre sur l'eau de 2000 (DCE-2000). Ce texte de loi définit comme « polluant prioritaire » toute substance persistante et bioaccumulable. Présenté sous un aspect simplifié, il s'agit de toute molécule capable de subsister dans le sol, l'eau et l'air et qui peut également être stockée dans les cellules d'un être vivant. Cette liste non exhaustive, réactualisée depuis, ne comptabilise qu'une infime fraction de l'ensemble des molécules existantes.

Dès 2018, des analyses de l'eau potable produites par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Montmirey-le-Château sont réalisées à titre d'études. Elles mettent en évidence la présence d'un herbicide (utilisé pour la culture du soja, des tournesols, du maïs...) : le S-Métolachlore et de ses sous-produits de dégradations (issus de la dégradation de la molécule « mère ») : métolachlore OXA, NOA et ESA.

LE DEVENIR DES PESTICIDES DANS L'EAU & LES SOLS

Le cas du SIE de Montmirey-le-Château

Concernant « notre » molécule de S-métolachlore du SIE, la molécule mère (S-métolachlore) possède 1000 jours de persistance théorique dans les eaux souterraines (SAGe pesticides – Québec, 2022). Cela conduit à une accumulation d'à peu près 80 % de la quantité initialement épanchée dans les sols d'une année sur l'autre (Andriamalala, 2014). Passés ces seuils, la molécule va se dégrader progressivement pour former les 3 molécules précédemment citées. Ces métabolites peuvent encore se dégrader pour développer des sous-métabolites. Ces réactions physico-chimiques sont mal connues tout comme le nombre exact de sous-produits de dégradation existants.

La pollution connue par le SIE concerne de nombreuses communes en France et particulièrement la vallée de l'Ognon avec les cultures de pommes de terre, de tournesols, de maïs... Facilement mobilisable par l'eau, le S-métolachlore devient un polluant diffus avec une présence relative dans les sols de seulement 80 jours. En combinant sa durée de vie faible dans les sols, à son hydrophilie et à sa faible rétention *in situ*, le S-Métolachlore peut polluer des zones très excentrées de sa zone d'utilisation et les pollutions peuvent aussi être étrangères aux sites d'études (autres bassins versants). Les problématiques de pesticides en France sont désormais ubiquistes et les risques pour l'environnement ne sont plus à remettre en cause.

Lors de l'épandage, le pesticide devient facilement mobilisable (le vent, la pluie). Profitant des aspérités du sol, le liquide déversé s'infiltre et atteint des profondeurs importantes pouvant toucher les nappes d'eau souterraines. Une fraction importante du pesticide ruissellera en surface pour atteindre des canaux, chenaux, zones humides...

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ET SI NOS RIVIÈRES ÉTAIENT LA SOLUTION ?

Nos cours d'eau au fil des siècles, et surtout durant les dernières décennies, ont été dénaturés, rectifiés, redressés, creusés, pour ne pas dire sacrifiés sur l'autel du profit. Heureusement 50 kms de rivières ont été renaturés en 2021 en région, pour un coût de 21 millions d'euros financés par l'Agence de l'Eau.

Parce qu'il est possible d'agir plus vite (les crédits dont dispose l'agence de l'eau, presque 200 millions d'euros par an, ne sont pas entièrement consommés) pour des rivières plus résilientes face aux effets du changement climatique et en faire des alliés dans nos démarches d'adaptation à l'échelle des territoires, l'agence de l'eau RMC organisait à Dole le 12 octobre 2022 une journée d'échanges pour débattre autour des bonnes pratiques.

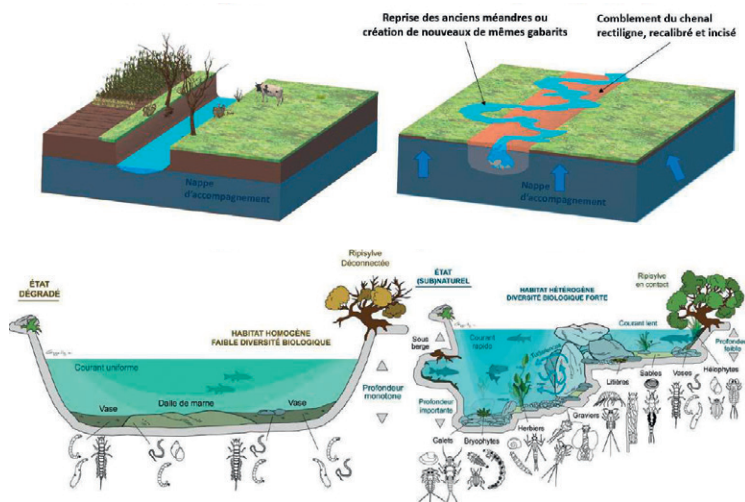
REDONNER UN FONCTIONNEMENT NATUREL AUX MILIEUX AQUATIQUES

C'est se protéger contre les crues, améliorer la qualité de l'eau, favoriser le retour de la biodiversité et s'adapter au changement climatique. C'est aussi penser développement économique, lien social et qualité de vie ! L'intervention de François Degiorgi, maître de conférences à l'Université de Franche-Comté, centrée sur la restauration des têtes de bassin forestières en forêt de Chaux fut très convaincante, démontrant ses effets positifs pour atténuer les effets du changement climatique. Pour la biodiversité, les gains restent cependant encore très inférieurs aux dégâts des travaux du siècle passé. Sur 19 espèces piscicoles observées en 1960, il n'en restait plus qu'une seule avant les travaux de renaturation de quelques 40 affluents de la Clauge, rivière forestière qui avait perdu plus de 7 kms de linéaires en eaux permanentes entre 1920 et 1970. 10 ans après les premiers chantiers de reconstruction, on a seulement retrouvé 4 espèces... il faut hélas beaucoup de temps pour espérer ne récupérer qu'une maigre part de ce qui fut détruit.

L'AMBITION DES ACTIONS DOIT ÊTRE + GRANDE

Des projets de renaturation se réalisent chaque année mais manquent globalement d'ambition. La dynamique doit être accélérée, l'urgence est là. Les freins rencontrés pour passer du projet à la réalisation sont hélas légion. Jadis on passait souvent en force (la concertation n'avait lieu que lors de l'enquête publique, alors que tout était déjà finalisé !) mais les intérêts (économiques) des propriétaires et exploitants agricoles coïncidaient avec les objectifs de rectification des cours d'eau : gain d'espaces exploitables, assainissement ressenti des zones humides... Aujourd'hui beaucoup de projets sont mis au placard car les raisons des travaux envisagés sont généralement trop loin des préoccupations des propriétaires qui restent hostiles. Parce que la planification se heurte souvent aux oppositions, on se rabat sur les seules opportunités, là où les choses sont plus faciles.

État actuel dégradé >>> État originel et/ou projeté



QU'EST-CE QU'UN PROJET AMBITIEUX ?

Vis-à-vis de l'urgence climatique, l'engagement politique est un élément clé pour agir efficacement. Nicolas Dubau, hydromorphologue, a insisté sur la faible pertinence de travaux trop localisés et de faible envergure, réalisés généralement en raison d'une opportunité locale plutôt que dans une vision large et dans une approche globale de la rivière. Les résultats sont souvent décevants et le levier « preuve par l'exemple » est ainsi difficile à actionner... Pour Jean-Baptiste Narcy, Docteur en sciences de l'environnement, il est nécessaire de construire un rapport de force : au-delà des personnes concernées (propriétaires/exploitants) il y a beaucoup de personnes intéressées. Une approche territoriale permet d'identifier les riverains favorables et d'engager une dynamique où l'intérêt général fait poids face aux intérêts particuliers. « Il faut mettre en évidence la demande sociale, raconter l'histoire socio-économique de la rivière, sortir du côté techno ! » En bref : « renouer ou raffermir ce lien sensible des gens avec ce cours d'eau que l'on restaure pour eux. »

LES RIVIÈRES COMTOISES SONT EN PIÈTRE ÉTAT

Catherine Petit, cheffe du service planification de la délégation de Besançon, a présenté les aides de l'agence, les résultats sur ces 20 dernières années. Elle a d'emblée reconnu que la situation des rivières comtoises était bien moins bonne que la moyenne nationale, parlant d'altération forte pour plus de 50 % des cours d'eau. Les travaux éligibles peuvent être financés de 50 à 70 % par l'agence et les enveloppes ne sont souvent pas entièrement consommées. C'est le cas en particulier de l'appel à projet « eau et biodiversité ». Si l'agence a pour principe de financer les actions (investissement) et pas les structures (fonctionnement), le suivi des chantiers dans le temps peut (et doit) être intégré dans les projets et trouver alors financement.

LES PTGE, UN OUTIL INDISPENSABLE

Lors de la table ronde qui clôturait la matinée, tous les participants se sont retrouvés sur la nécessité de la recherche d'un consensus territorial, et tous approuvent les Plans Territoriaux de Gestion des Eaux (PTGE). Les lignes bougent doucement et le travail de pédagogie porté par l'agence de l'eau est indispensable. Reste à amplifier le mouvement et à rechercher comment assurer plus de cohérence. Il y a urgence ! L'eau, patrimoine commun menacé, est vitale.

✍ Pascal Blain

En savoir + l'exemple de la Bénusse :

<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/54benusse.pdf>



URGENCE CLIMATIQUE

IL FAUT CESSER DE SOUTENIR LES PETITS AÉROPORTS

L'aéroport de Dole-Tavaux est financé par le Département du Jura depuis son transfert par l'État en 2007. La Région avait, après de mûres réflexions et débats animés par les élus écologistes, refusé ce cadeau jugé empoisonné.

UNE CAPTATION DE L'ARGENT PUBLIC AU PROFIT QUASI EXCLUSIF DE LA COMPAGNIE LOW-COST RYANAIR

Gérard BAILLY, élu à la tête du Département à l'époque, affirmait sans rire qu'aucun investissement important n'était à prévoir et qu'en aucun cas «les Jurassiens n'auraient à supporter une dépense supplémentaire». Dans les faits, la danseuse aura coûté aux contribuables plus de 33 millions d'Euros entre 2008 et 2021, dont un quart en travaux de maintenance des installations (7156797 €), un tiers pour éponger le déficit d'exploitation (11070564 €) et le reste en pure subvention aux compagnies aériennes (14894607 €), pour ne pas dire à la seule compagnie Ryanair. On nous parle pudiquement «d'accompagnement commercial». À noter que la collectivité départementale n'a jamais notifié à la Commission européenne aucune de ces subventions pourtant susceptibles d'être qualifiées d'aides d'État. Aides d'État dont l'usage est en principe très strictement encadré.

LA PLATEFORME N'EST PAS AUX NORMES... LA SÉCURITÉ EST-ELLE ENCORE ASSURÉE ?

Le Département est aujourd'hui rattrapé par le vieillissement des installations Tavelloises, dont certaines datent des années 1970. Après une première tranche de travaux de mise aux normes déjà conséquents (680 000 € HT), réalisés lors des deux dernières années, deux nouveaux chantiers d'une toute autre ampleur viennent alourdir considérablement la note. Le rapport présenté aux conseillers départementaux le 13 décembre 2021 indique qu'«un diagnostic piste effectué courant 2020 avait révélé, par endroit, des dégradations superficielles de la couche de roulement de la piste et du taxiway Charlie (voie servant à déplacer les avions des hangars jusqu'à la piste de décollage), dégradations elles-mêmes consécutives à la détérioration des couches de base qui structurent les chaussées, tout en mettant également en exergue la nécessité de prévoir le remplacement du balisage nocturne de la piste datant lui aussi de plus de 25 ans et dont la fiabilité fait de plus en plus souvent défaut, au point de menacer l'exploitation.» Les études de faisabilité et de programmation confiées au cabinet IRIS Conseil, diligenté courant juin 2021, concluent à la nécessaire mise en conformité des pentes aux exigences liées à la certification européenne, nécessitant d'intervenir sur une largeur de piste de 45 m et une longueur de 1900 m, tout en relevant l'axe de piste. Qui oserait affirmer que les conditions de sécurité de cette plateforme sont aujourd'hui satisfaisantes? La piste a vécu, tout est désormais à refaire... Est-il vraiment opportun de remettre une dizaine de millions d'euros sur la table pour faire renaître cet équipement obsolète de ses cendres?



AUCUNE PERSPECTIVE DEMAIN... UNE DÉCISION S'IMPOSE : PAS D'ARGENT PUBLIC POUR DOLE-TAUAUX !

Le projet de réfection de la piste est totalement incompatible avec le développement durable. Il est démagogique de laisser entendre que chacun peut, de sa porte, emprunter l'avion pour ses loisirs, aller passer un week-end à Porto ou Marrakech pour un coût moindre qu'un séjour dans le Haut-Jura. Les arguments environnementaux et les problèmes ne manquent pas : gabegie énergétique, pollution de l'air, nuisances sonores, occupation de terrains, concurrence avec d'autres modes de transport plus durables, et en particulier le rail. Parce qu'aujourd'hui les collectivités régionale et départementale affirment vouloir s'engager dans la transition écologique et que les moyens financiers mobilisables sont bien maigres, il revient aux citoyens dans un contexte d'urgence climatique de rappeler l'incohérence de la poursuite du soutien aux petits aéroports (les plateformes de Lyon, Genève, Bâle-Mulhouse ou Paris, toutes situées à moins de 2h en train ou en voiture offrant une alternative efficace et une large palette d'accès aux destinations internationales) et d'inviter nos élus à cesser tout soutien financier à celui de Dole-Tavaux. Espérons que les éléments de l'étude commandée par la Région pour actualiser sa stratégie régionale aéroportuaire à l'heure de l'urgence climatique qui devraient bientôt être présentés à l'assemblée sauront convaincre enfin nos élus d'arrêter les frais. C'est sur l'ensemble du réseau ferré TER, les transports du quotidien, que doit désormais s'orienter prioritairement l'investissement public, qu'il soit local, départemental ou régional.

Pascal Blain

POUR UN TOURISME SANS VOITURE & SANS AVION

Dans l'esprit de nombreux Français on ne saurait quitter le territoire national sans avion, ni se rendre en France dans les plus belles destinations sans voiture... Déjà dans la vie quotidienne, on les utilise au moindre prétexte, alors raison de plus pour un séjour de plusieurs semaines ! La crise sanitaire, le dérèglement climatique et les tensions énergétiques nous obligent à repenser la mobilité et à nous déplacer autrement.

DES VACANCES EN TRAIN, QUELLE IDÉE ?

Toute l'Europe est accessible en train ou en bateau, et les TGV et les trains de nuit en cours de résurrection permettent de raccourcir les distances. Un train qui fait Berlin-Dresde-Prague-Vienne-Budapest sur une journée, ça fait déjà rêver non ? Et à destination les solutions sont multiples : le vélo peut assurer les derniers kilomètres, la plupart des stations touristiques importantes sont accessibles en train, et dans les autres pays d'Europe, les parcours terminaux, même par autocar, sont bien mieux organisés qu'en France : tout le monde connaît le Car Postal suisse qui attend les voyageurs dans la cour de la gare, quand ce n'est pas sur le quai...

LES VACANCES SANS VOITURE C'EST POSSIBLE, MÊME EN FAMILLE

Ce qui change c'est l'organisation : en voiture on peut improviser, partir à l'aventure, s'arrêter n'importe où, voire dormir dans la voiture. Sans voiture il vaut mieux réserver à l'avance (les trains, les hôtels...) et choisir son lieu de villégiature et les promenades en fonction des possibilités de transport. C'est le contraire du « tout, tout de suite ». Mais cela marche, c'est même le moyen d'amener de la sérénité dans nos vacances.

Quelques exemples :

Les vacances urbaines : il y a beaucoup à découvrir dans nos grandes villes d'Europe (Rome, Berlin, Barcelone, Prague, Gênes, etc.), une semaine pour chacune y suffit à peine. L'exemple même d'endroit où la voiture est un boulet, d'autant que ces grandes agglomérations disposent d'un système de transport public puissant. Et l'hébergement en appart'hôtel en ville offre la même souplesse qu'un gîte rural.

Les îles : Belle-Île sans voiture par exemple, facile d'accès en train (Gare de Quiberon en été, l'affluence est digne d'une gare secondaire des années 50 !), bateau plus facile d'accès et moins cher qu'avec une voiture, location de vélos sur place, qui permettent d'aller partout (l'île fait 10 x 17 km).

Une ville moyenne au centre d'une « étoile ferroviaire » comme Brive ou Périgueux : on peut visiter la ville elle-même et explorer facilement les alentours, de nombreuses gares rurales sont autant de points de départ de balades à pied ou à vélo. Sans oublier les « étoiles cyclables » comme Royan avec sa Vélodyssée et ses dix itinéraires de visite à vélo le long des estuaires de la Seudre et de la Gironde...



LABEL TOURISME SANS VOITURE

Certains territoires se sont fait un label autour du tourisme sans voiture. Par exemple Berchtesgaden, au sud de la Bavière, c'est l'une des régions d'Europe qui a conçu un système de transport à la hauteur de ses paysages. Bonne desserte en trains bien qu'à l'extrémité d'une ligne secondaire (avec même des Intercités longue distance !), un réseau de bus en toutes directions cadencé à l'heure, y compris jusqu'à Salzbourg tout proche, ou sur de magnifiques routes de montagne. Et surtout un « forfait bus » est inclus d'office dans le prix de l'hébergement, ce qui rend le réseau gratuit dans un rayon de 15 km ! En France, la station de Chamonix offre également aux touristes hébergés en hôtellerie le pass Chamonix Bus pour se déplacer gratuitement dans toute la Vallée.



ET POUR ACHETER MES BILLETS ?

Vous ne trouverez pas tous les trains de votre trajet si vous faites votre recherche horaire sur un site français : la base de données SNCF « oublie » en effet tous les trains de l'Île-de-France, ne connaît pas les trajets avec plus de deux correspondances, et a une fâcheuse tendance à proposer les trajets en TGV plutôt que les trains classiques. Sans compter que la possibilité de transporter son vélo fait souvent l'objet d'informations erronées. Il est conseillé de faire les recherches horaires, y compris pour la France profonde, sur le site de la Deutsche Bahn* ou des Chemins de fer Suisses* bien mieux renseignés. Puis d'acheter vos billets sur les sites français en tronçonnant le trajet ou en imposant des « via » afin de trouver vos trains. Pour vos billets à l'étranger, il vaut mieux les acheter sur des sites alternatifs comme Trainline* qui vous proposera toujours des réductions intéressantes. Et si vous faites une partie des trajets à vélo, le site Geovelo* vous calculera des itinéraires optimisés par des routes tranquilles ou des voies cyclables, à l'écart du tohu-bohu motorisé.

Gilles Laurent, article initialement publié dans FNAUT infos n° 289 (mai-juin 2021)

En savoir + : Dossier « Vers un tourisme de proximité, riche d'expériences fortes » de La Revue Durable N°30 <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/54durableN30.pdf> et <https://artisansdelatransition.org/>

* À consulter : <https://www.bahn.com> - <https://www.sbb.ch/fr/horaire.html>
 <https://www.trainline.fr> - <https://www.geovelo.fr/france/route>

LA CARTE INTERRAIL POUR DÉCOUVRIR L'EUROPE vous permet de voyager sans limite en train ou en ferry dans 33 pays un certain nombre de « jours de voyage » sur une période de 15 jours à 3 mois, ainsi qu'un aller-retour dans votre pays. Valable dans toute l'Europe et la Turquie, sauf Russie, Ukraine, Biélorussie, Albanie et Kosovo.
 <https://www.interrail.eu/fr>



LE MINISTRE PERD SON SANG-FROID

La mobilisation contre les réserves d'irrigation pour l'agriculture a donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), le 29 octobre 2022

Après un week-end très tendu de mobilisation contre les bassines le dossier est devenu hautement politique. S'il est indispensable de condamner les violences, l'utilisation par le ministre de l'Intérieur du terme de «terroristes», lui qui devrait pourtant trop bien savoir ce qu'est le terrorisme pour utiliser cette qualification à la légère, est franchement inadapté. La députée verte de la Vienne Lisa Belluco présente dans le cortège a réagi sur France Info dès le lendemain en parlant d'amalgame dangereux et dénoncé surtout la violence d'État d'un gouvernement qui n'écoute pas les personnes qui défendent l'accès à l'eau pour tous, une liberté fondamentale. Alors qu'elle se trouvait en compagnie d'un autre parlementaire portant lui aussi l'écharpe tricolore, elle a été violemment repoussée à coup de matraque par les forces de l'ordre. Pour l'eurodéputé écologiste Benoit Biteau, «c'est une inversion des valeurs : le terrorisme c'est de monopoliser l'eau pour un modèle mortifère qui condamne les générations futures.» Il assure lui aussi avoir été matraqué par les forces de l'ordre. Des bleus partout, et surtout le goût de la lacrymo dans la gorge depuis deux jours ...



ADAPTONS NOS VILLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Désimperméabiliser les sols au maximum afin de laisser pénétrer l'eau, c'est ce qu'il

convient impérativement de faire aujourd'hui

Notamment grâce à leur dimension et à la présence d'une bordure abaissée dans leur contour, où l'eau peut entrer durant les averses abondantes. Aux abords des routes, des aménagements sont possibles pour permettre à l'eau de rejoindre le sous-sol tout en apportant à des arbres la quantité d'eau indispensable à leur croissance. Ceux-ci à leur tour ombrageront les routes et les trottoirs, apportant fraîcheur aux usagers et offrant gîte, couvert et refuge à la biodiversité. L'eau est revalorisée au lieu de se retrouver dans le réseau d'égouts. Un plus pour la biodiversité et une économie d'utilisation non négligeable à long terme pour les infrastructures de la ville. À Montréal (Canada), de telles fosses d'arbres recueillent l'eau lors de fortes précipitations.



EXCELLENTE NOUVELLE!

L'Allemagne va interdire, à compter du 1^{er} juillet 2023, toute exportation d'animaux vivants vers des pays tiers (hors UE), qu'ils soient

destinés à l'engraissement, l'abattage ou la reproduction.

Une première en Europe. Afin d'éviter tout contournement de cette interdiction, Berlin appelle à des règles communes au sein de l'Union Européenne. «Aucun animal ne sera pleinement protégé si nos mesures d'interdiction nationales viennent à être contournées via un premier envoi d'animaux dans un autre État membre chargé ensuite de les exporter vers les pays tiers de l'UE» explique le ministre allemand Cem Özdemir. Alors que de nombreux pays européens veulent mieux protéger les animaux lors de leur transport, la France comme sur de nombreux autres dossiers liés au bien-être animal, traîne hélas des pieds.



SOUS LES SERRES, LE DÉSERT

Ne tombez pas dans le panneau : la spéculation énergétique vide l'agriculture de sa substance

En 2011 le fond d'investissement allemand Léonidas s'associe à un agriculteur de Bourgneuf-en-Mauges (Maine-et-Loire) et installe 5 ha de serres surmontées de 12000 panneaux photovoltaïques sur un terrain de 11 hectares. Le projet présenté comme le plus important de ce type en France vise à produire 200 tonnes de fraises par an. Hélas les rendements ne sont pas au rendez-vous et en 2017, pataras, l'activité agricole s'arrête. Depuis il n'y a plus une once de vie sous des panneaux qui eux continuent à produire de l'électricité... L'agriculture a tout simplement servi de prétexte à la production énergétique. La Confédération Paysanne dénonce l'abandon de la vocation agricole du site et alerte sur ce type de projets. Présentés comme une solution d'avenir, vertueuse pour l'environnement et assurant un complément de revenu, lorsqu'ils ne sont pas suffisamment réfléchis, ils ne provoquent que la perte d'autonomie des paysans et paysannes.

Confédération Paysanne 49



ÉLEVAGES INTENSIFS : UN IMPOSSIBLE BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'amer constat d'un collectif de chercheurs spécialisés dans l'étude du comportement des animaux d'élevage est sans appel.

«Après toutes ces années où nous avons travaillé avec l'injonction d'améliorer le bien-être animal, nous faisons le bilan : certains systèmes ne sont pas améliorables».

Leur propos? Il y a une dissonance entre les connaissances acquises, notamment sur la sensibilité émotionnelle ou sur les compétences sociales de l'animal et le réel des élevages dits intensifs et industriels. Normes insuffisantes, franchissement de limites physiologiques pour accroître le rendement, évaluation du bien-être animal reposant sur des compromis.... «Les besoins fondamentaux des animaux ne sont pas respectés.» Et de conclure : «Les connaissances que nous avons apportées ont finalement peu fait bouger les lignes et elles ont servi de caution scientifique à des productions génératrices de graves atteintes au bien-être des animaux, à un certain "welfare washing" en quelque sorte, alors, soyons plus claires : non, améliorer le bien-être des animaux dans les systèmes intensifs n'est pas possible.»

https://revue-sesame-inrae.fr/ameliorer-le-bien-etre-des-animaux-delevage-est-ce-toujours-possible/

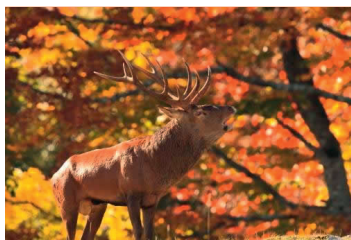


COURLIS CENDRÉS ET VANNEAUX HUPPÉS : UN BILAN ALARMANT

La LPO assure le suivi régulier des populations de courlis cendré et de vanneau huppé, deux espèces emblématiques des zones humides agricoles franc-comtoises.

Depuis 1996 où l'on avait compté 422 couples de courlis cendré, l'espèce n'a cessé de décliner en Franche-Comté avec environ 48 couples identifiés en 2022, et ce, malgré les nombreuses mesures de protection locales mises en place. Le courlis cendré est même déclaré comme disparu du Territoire de Belfort. Pour le vanneau huppé, le constat est très critique également avec près de 90 couples seulement identifiés. Pour cette espèce, les actions de protection développées sur le terrain permettent encore de stabiliser les effectifs, malgré un déclin bien prononcé. Les causes de ces régressions sont principalement liées aux activités agricoles (fauches précoces en phase de reproduction, retournement des prairies, mécanisation, perturbations conséquentes des nombreux passages liés à l'activité agricole...) et à la prédation naturelle. En Franche-Comté, la LPO travaille étroitement avec les exploitants agricoles volontaires afin de préserver les effectifs encore présents. Le gouvernement propose de renouveler pour un an seulement la suspension de la chasse au Courlis cendré, à la Barge à queue noire et à la Tourterelle des bois, trois espèces en déclin.

<http://franche-comte.lpo.fr>



PARC NATUREL DU VERCORS, NON AU RETOUR DE LA CHASSE

Au nom de la régulation du cerf élaphe le conseil départemental de l'Isère

a validé le 28 mai 2021 le retour du fusil dans une zone pourtant estampillée Espace naturel sensible (ENS), Natura 2000 et Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Cela faisait pourtant vingt-sept ans que la faune sauvage pouvait gambader au cœur du Parc naturel régional du Vercors en toute quiétude puisque c'est en 1994 que ce même conseil départemental de l'Isère avait fait interdire la chasse sur cette propriété publique de 4000 hectares. Il faut souligner que les prérogatives des Fédérations des chasseurs ont été renforcées sous E. Macron : la loi du 24 juillet 2019 «modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la politique de l'environnement», laisse l'élaboration des plans de chasse concernant le grand gibier entièrement entre les mains des seules Fédérations des chasseurs qui estiment les quotas de «prélèvements» minimums et maximums des chevreuils, cerfs, mouflons, chamois, etc. FNE Isère demande que la chasse aux cerfs ne soit pas ouverte tant que l'étude scientifique demandée au comité scientifique de la réserve, n'a pas eu lieu. Plus généralement, l'association plaide pour que la chasse soit interdite dans les réserves naturelles. Déjà près de 95000 personnes ont signé une pétition s'opposant à la chasse dans cette zone.

<https://www.mesopinions.com/petition/animaux/ouverture-chasse-reserve-naturelle-hauts-plateaux/163472>



COHABITER AVEC LA FAUNE SAUVAGE

Genève est un canton sans chasse depuis bientôt 50 ans.

Suite à une initiative populaire lancée par les milieux de protection des animaux, les Genevois

ont voté l'interdiction de la chasse en 1974 et cette interdiction figure depuis dans leur Constitution. Sur le terrain, après bientôt un demi-siècle, on constate que le nombre d'oiseaux d'eau d'hivernants a été multiplié, il n'y a jamais eu une telle richesse et diversité de canards sur le lac et les cours d'eau, que les densités de lièvres du canton comptent parmi les plus élevées de Suisse, que les populations d'ongulés se portent bien, le chevreuil est présent dans la plupart des massifs, le cerf a pris pied sur le canton et se développe régulièrement, le sanglier est aussi bien établi. Le public intéressé par la faune peut observer facilement une belle diversité d'espèces non loin de l'agglomération. Les dommages et dégâts à l'agriculture dus à la faune font l'objet de mesures de prévention et comme chez nous les agriculteurs sont indemnisés. Les gardes de l'environnement genevois réalisent une part importante de la gestion de la faune : observation, surveillance, prévention des dégâts, installation de clôtures Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires (cela ne concerne que quelques 200 individus par an), des tirs de régulation professionnels effectués par les gardes de l'environnement sont réalisés avec un matériel de pointe, de manière à causer un minimum de stress et de souffrance à l'animal. Le bilan genevois de l'abolition de la chasse s'avère ainsi positif avec une gestion de la faune efficace et bien adaptée au contexte de ce canton et à sa population. Dans le Jura, les indemnisations liées aux dégâts de gibier se sont élevées à 563 943 euros en 2021 contre 698 689 euros en 2020, mais pourraient s'envoler désormais en suivant le cours des céréales... Est-ce bien que plus de 5700 sangliers aient été tués par les chasseurs lors de cette dernière saison de chasse (la cinquième année consécutive où le chiffre dépasse les 5000 bêtes abattues). On se demande bien pourquoi certains s'obstinent encore à défendre l'agrainage alors que cet animal principal responsable des dégâts est en expansion sur tous les territoires ... Le Canton de Genève évalue la faune sur son territoire et publie régulièrement ses résultats.

<https://www.ge.ch/cohabiter-avec-faune-sauvage>



CO₂

Ne cherchons plus le frein à main, il est urgent de trouver la marche arrière!

Malgré les répercussions de la guerre russe en Ukraine et

le ralentissement des exportations de gaz de la Russie vers l'Europe, les émissions de CO₂ liées aux énergies fossiles grimpent de 1,7 % par rapport à 2021 pour les sept premiers mois de l'année 2022. Et de 2,9 % si l'on compare à la période pré-COVID en 2019...



EDF ACCUSE UNE PERTE EXORBITANTE

En difficulté, l'électricien essuie une perte conséquente de 5,3 milliards d'euros au premier semestre 2022.

Si les difficultés financières d'EDF sont de notoriété publique, l'ampleur des dégâts est en effet considérable. Malgré un chiffre d'affaires en hausse, les résultats catastrophiques des 6 premiers mois de l'année traduisent les difficultés rencontrées en particulier en matière de production nucléaire en France. Par ailleurs, l'endettement d'EDF que l'État français s'appête à nationaliser s'établit à 42,8 milliards d'euros.



QUAND LES MOTEURS DE SECOURS FLAMBENT

Très éprouvé par les déboires de la construction de l'EPR de Flammanville (dix

ans de retard sur le calendrier initial et triplement du coût prévu...), EDF connaît aussi de gros ratés avec ses moteurs « diesels d'ultime secours » (DUS).

Pour rappel, à la suite de la catastrophe de Fukushima en mars 2011 où les groupes électrogènes alimentant la centrale japonaise avaient fait défaut, l'Autorité de sûreté nucléaire française (ASN) avait en 2012 imposé à EDF d'installer, sur chacun de ses 58 réacteurs nucléaires, deux moteurs de secours autonomes. Capables de résister à des inondations et à des aléas extrêmes de températures, ils devaient être abrités dans des bâtiments bunkerisés et dotés d'une réserve de 120 000 litres de carburant pour faire face à une éventuelle coupure d'électricité. Après plusieurs retards dans l'installation de ces équipements de sécurité ultime prévue pour fin 2018, mais achevée en février 2020 seulement, EDF connaît en continu de nombreuses avaries. Lors de tests des moteurs, des départs de feu sont survenus. Le risque d'incendie n'ayant pas été écarté après 6 départs de feu, l'électricien a été contraint le 12 juin 2020 de demander aux exploitants de ne plus démarrer les moteurs et de déclarer indisponibles les DUS Nogent 1, Nogent 2, Cattenom 2, Cattenom 3, Golfech 1 et Golfech 2. Et toujours pas de solution fiable : le 14 juin 2022 à la centrale nucléaire de Flammanville le moteur diesel d'ultime secours a pris feu pour la 3^e fois (cela s'était déjà produit les 25 février et 6 avril 2021). C'est un grave problème pour la sûreté nucléaire. Non seulement nos centrales ne peuvent pas compter sur leur ultime filet de sécurité, mais cela dénote aussi un défaut de qualité dans l'analyse des incidents.



DÉBAT EN ANGLETERRE

L'énergie nucléaire est trop chère et trop lente à déployer conclut le Claverton Energy Research Group, collectif composé de plus de

100 ingénieurs, scientifiques et universitaires britanniques ayant travaillé dans le domaine de l'énergie.

Le très respecté professeur Mark Barrett, de l'University Collège London, vient de modéliser les coûts comparatifs du nucléaire et des renouvelables, en s'appuyant sur l'exemple des deux EPR actuellement en construction à Hinkley Point et sur trente-cinq ans de relevés météo. Ses conclusions, qui rejoignent celles de nombreuses autres études, sont sans appel : «L'énergie nucléaire est plus chère et plus lente à construire que les renouvelables.» Il affirme qu'un parc éolien de 7 GW produira environ 40 % d'électricité de plus que Hinkley Point, pour un coût par kWh de 30 à 50 % inférieur. Une sacrée marge... Si pour l'éolien ou le solaire, ça va très vite (dans les 4 ans, estime le Claverton Group), le temps de construction d'un EPR est au moins deux fois plus long (débuté en 2016, le chantier de Hinkley Point se prolongera au-delà de 2027!). Or ça urge...

🔗 <https://claverton-energy.com>



INQUIÉTUDE À LA CENTRALE DU TRICASTIN

Un possible arrêt d'urgence du réacteur nucléaire n° 1 de la centrale du Tricastin

a eu lieu dans la nuit du 4 au 5 novembre 2022.

Les réacteurs atomiques de conception états-unienne de la centrale nucléaire EDF du Tricastin sont parmi les plus vieux et vétustes du parc nucléaire français. EDF évoque «un simple arrêt pour rechargement d'un quart du combustible». Mais de multiples arrêts et défaillances chroniques se sont produits ces dernières semaines sur ce réacteur et RTE envisage une indisponibilité jusqu'au 15 décembre 2022, délai bien plus long que le temps nécessaire à un simple rechargement. Par ailleurs les balises de mesures EDF affichent au sud et sud-ouest de la centrale atomique une montée de radioactivité bien supérieure au «bruit de fond». Sommes-nous passés à côté d'une catastrophe?

🔗 <https://www.sortirdunucleaire.org>

AGENDA



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE DOLE

14 OCT. 2022 AU 12 MARS 2023

Exposition Prendre soin. Restaurer, réparer de la Renaissance à nos jours

L'objectif de l'exposition est de s'interroger sur ce que nous montrent les œuvres d'art, à travers les siècles, sur ces mouvements d'équilibre entre «cure» et «care» qui irriguent nos sociétés.



AMADEA

2 DÉC. 2022 | 14H - 19H & 3 DÉC. 2022 | 9H - 19H

Expo-vente annuelle

Un temps pour échanger sur Madagascar, sur les actions que développe Amadea (Association d'aide humanitaire pour le développement durable en zone rurale et la protection des enfants à Madagascar). En achetant de l'artisanat malgache, vous participez à un mieux-être quotidien pour les artisans concernés. Entrée gratuite.

📍 19 b rue d'Arènes, Dole - Au temple 🌐 <http://www.amadea.org>



ASSOCIATION ADN

ABBAYE D'ACEY

1^{er} JANVIER 2023 | 15H

Journée mondiale de la paix

Plantation par ADN (Agir Pour le Désarmement Nucléaire) et la communauté cistercienne d'un Ginkgo Biloba
Pierre Jacquin 📧 association2018adn@gmail.com

JURA NORD

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PLUi
Communauté de communes Jura nord

GENDREY

30 NOVEMBRE 2022 | 19H

Réunion publique

L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de Jura Nord se poursuit.
Réunion publique ouverte à tous.

📍 Salle des fêtes. 🌐 <http://www.jura-nord.com>

RÉSEAU DES AMAP BFC



DOLE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022 | 9H - 13H

Assemblée générale à Dole

📍 Chemin du Defois. Renseignements au
📞 06.44.02.91.23 ou 📧 contact@leserpolet.org

MÉDIATHÈQUE JURA NORD

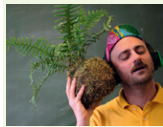
GENDREY

MARDI 6 DÉCEMBRE 2022 | 19H

Conférence sur les dangers des réseaux sociaux

cyberharcèlement, fake news, théorie du complot et radicalisation...)

📍 Salle commune de Gendrey



JEUDI 23 MARS | 19H

Spectacle «Arborescence programmée»

Une plongée sensible et poétique au cœur du monde végétal proposé par le théâtre des 2 scènes. En famille, dès 10 ans. Tarif : 9 €

📍 Salle commune de Gendrey. Réservation :

Médiathèque ☎ 03 84 81 08 88

✉ mediatheques@jura-nord.com

CROQUEURS DE POMMES

① Patrick Thivant, président JDS ☎ 03.84.82.35.71

Travaux au verger conservatoire



MONTMIREY-LA-VILLE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Plantation d'arbres

SAMEDI 11 MARS

Cours de taille

25 MARS, 15 AVRIL

Travaux divers

SAMEDI 18 FÉVRIER | 14H - 17H

& LUNDI 13 MARS | 9H - 17H

Greffes d'arbres au local des croqueurs (cerisiers)

CHAMPVANS

SAMEDI 21 JANVIER | 9H - 12H

Taille de restauration et entretien

Journée de la biodiversité

DIMANCHE 26 FÉVRIER | 8H - 18H

📍 Salle des fêtes de Champvans



La CAROTTE

LA CAROTTE

Devenez Livre Humain, 5^e édition

STAGE SUR 3 JOURS

ORCHAMPS

21 JANVIER, 5 ET 25 FÉVRIER

9H30 - 17H30

Découvrez les notions de base pour créer une mini-conférence gesticulée sur le thème de votre choix.

RANS

DIMANCHE 19 MARS | 17H

Représentation des livres

Chacun prendra la parole dans une maison du village, devant un petit nombre de spectateurs

🌐 <https://lacarotte.org>

FOYER RURAL DE LA BARRE

VENDREDI 31 MARS | 20H30

«Nous tout craché»

Une fresque familiale mouvementée par la Cie Rubato (Besançon)

DIMANCHE 7 MAI | DÈS 14H30

Fête au Village

Magie et comédie burlesque, fanfare Bora Qlyn Arkestr (Amange) et la Cie Aristobulle (Ardèche)

Réservations au ☎ 03 84 71 34 62 ou

✉ daniel.bourgeois3@wanadoo.fr

SALIGNEY

Randonnée avec les ânes

SAMEDI 1^{er} AVRIL

Repas à réserver le midi.

☎ 06-78-83-97-15

✉ ludivine.cordier39@gmail.com

UNIVERSITÉ OUVERTE DE DOLE



Visite des églises d'Authume et de Falletans

VENDREDI 28 AVRIL | 17H

Avec Sylvie DE VESVROTTE, conservatrice des Antiquités et objets d'art du Jura.

✉ universite-ouverte@dole.org

Magalie BARROCA ☎ 03.84.79.79.79



FORGES DE FRAISANS

🌐 <https://www.lesforgesdefraisans.com>

SAMEDI 29 AVRIL | 21H

R-Élémentaire : promenade spectacle à la tombée de la nuit...

JEUDI 18 MAI | 10H - 18H

FRAISIAC Marché de l'Art Contemporain de Fraisans

MARDI 28 FÉVRIER | 19H

«Essaimons-nous», film documentaire de Laure Saint-Hillier

En présence de la réalisatrice et de quelques maraîcher(e)s locaux, échanges sur la question de la recherche d'autonomie.



RAINANS

Journée des plantes, 28^e édition

DIMANCHE 2 AVRIL 2023

Bruno Brocard ☎ 09 71 50 54 27

✉ fleurir-rainans@laposte.net



De Ferme en Ferme

De ferme en ferme, 4^e édition

JURA | 29-30 AVRIL

2 jours de portes ouvertes. Des femmes et des hommes passionnés vous accueillent et vous invitent à découvrir leur engagement dans l'agriculture

durable, pour le maintien de campagnes vivantes et solidaires. Un week-end pour échanger sur l'agriculture durable et une alimentation responsable, issue des circuits courts!

🌐 lejuradefermeenferme ✉ dff.jura@gmail.com

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE, JE SOUTIENS !

Recopiez (ou découpez) et envoyez ce coupon rempli à : Serre Vivante, 39290 MENOTEY



Illustration réalisée par Augustine Michel

☐ J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2022

☐ Je fais un don de € (66 % de mon don déductible des impôts)
(50 € versés ne me coûtent que 17 € - Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu)

Nom Prénom

Adresse

Adresse électronique

Téléphone

